

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Préparatifs électoraux, pré-campagne, amnistie.....	1
Préparatifs électoraux	1
Andry Rajoelina laisse planer le doute sur sa candidature	3
L'annonce d'Andry Rajoelina de ne pas se porter candidat et sa demande d'inversion des scrutins	5
La voie est libre pour les candidats à la présidentielle.....	7
Mise en œuvre de l'amnistie et des mesures d'apaisement, CRM, Commission spéciale	9
▶ Médiation internationale, SADC, UA, UE.....	11
▶ Diplomatie.....	13
▶ Médiation malgacho-malgache, déstabilisation, opposition	15
 DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	 17
▶ Exploitation sexuelle des enfants, homosexualité.....	17
▶ Santé, nutrition, handicapés.....	18
▶ Expatriations, employés domestiques.....	18
▶ Médias, liberté de la presse	19
▶ Phénomène dahalo, opération Tandroka.....	20
▶ Gouvernance, insécurité.....	22
▶ Justice.....	24
Affaires Zakariasy et Ramaroson	24
 ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	 25
▶ Exploitation des ressources minières et pétrolières.....	25
▶ Traffics de bois précieux.....	26
▶ Bailleurs de fonds, coopération	26
▶ Questions foncières, monde des affaires, divers.....	28

LA CRISE POLITIQUE

▶ Préparatifs électoraux, pré-campagne, amnistie

Préparatifs électoraux

03/01 - 8 à 10% des électeurs potentiels ne sont pas inscrits sur la liste électorale, faute de carte d'identité valide. Une situation que le gouvernement se doit de régler au plus vite pour ne pas priver ces citoyens de leurs droits, souligne la CENIT, qui reconnaît pour la première fois qu'elle rencontre de graves difficultés alors qu'il ne reste plus que 4 mois avant les échéances électorales. Outre ces 710.000 électeurs potentiels non reconnus, la CENIT recense 165.000 « anomalies » mettant autant d'électeurs potentiels dans une situation ambiguë. Il s'agit notamment de personnes possédant le même numéro de CNI. Le taux de réalisation des saisies dans la base de données est de 73 %, si l'on estime à 10 millions le nombre d'électeurs potentiels (74,9 % le 13/01). Le ministère de l'Intérieur déplore un « manque de moyen » pour réaliser l'opération carte d'identité nationale. « *Je lance un appel à l'endroit de l'Etat et des partenaires financiers afin qu'ils puissent résoudre ce problème* », déclare le rapporteur général de la CENIT. Des audiences foraines ne peuvent plus se tenir faute de bons de carburants et de crédits pour le versement des indemnités. Selon le ministère de l'Intérieur, 2,6 millions de personnes ont obtenu leur carte d'identité au cours de l'opération qui s'est déroulée de fin 2010 à 2011. Une donnée qui dérange car elle serait de nature à mettre en question la légitimité du référendum constitutionnel de 2010, qui n'a d'ailleurs pas été reconnu par l'opposition et la communauté internationale. La HCC avait en effet dénombré à l'époque 7,1 millions d'électeurs. Avec un taux de participation estimé à 52 %, le « oui » l'avait emporté avec 74 % des suffrages exprimés. Une fois réintégrés les électeurs potentiels exclus du processus, la donne changerait. Près de 1,3 million d'électeurs auraient été privés de leur droit, soit 18 % de la totalité des inscrits, ce qui ramènerait le taux de partici-

pation à 44 %. Rapporté au nombre des inscrits et en tenant compte des blancs et nuls, le « oui » l'aurait emporté avec le faible score de 30 %, estime *L'Express*. Le nombre d'électeurs connaîtrait une augmentation de 3 millions entre novembre 2010 et 2013, selon les projections de l'Instat. Alors qu'au référendum de 2010, le nombre d'électeurs recensés n'était que de 7,1 millions, il avait été supérieur aux régionales qui se sont tenues 2 ans plus tôt, en 2008 (7,8 millions). Une diminution expliquée par l'élimination de doublons.

Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur, se dit préoccupé par cette question de la délivrance des cartes d'identité. « *A qui va-t-on donner tort si ce problème affecte les prochains scrutins, alors qu'on ne nous donne pas de budget ? Y a-t-il des dessous politiques ? Si c'était un département plus proche du pouvoir, aurait-il déjà reçu les fonds nécessaires ?* », s'interroge-t-il. Le conseil de gouvernement a décidé d'octroyer un crédit complémentaire de 1,2 milliard Ar pour que le ministère puisse « *poursuivre les activités déjà réalisées en 2011 concernant l'opération délivrance de jugements supplétifs d'actes de naissance et de carte d'identité nationale* ».

Toutes les conditions pour le respect du calendrier électoral ne sont pas encore remplies. À trois mois de la date butoir pour le dépôt de candidature, des questions subsistent concernant la Commission électorale spéciale (CES), l'application de la loi d'amnistie et la mise en place de la Commission pour la réconciliation nationale (CRN/CRM). Les proches du président de la Transition défendent coûte que coûte le maintien du calendrier électoral, même dans le cas où la communauté internationale, dans l'hypothèse d'une candidature Rajoelina, ne reconnaîtrait pas la validité de ce scrutin. « *S'il n'y a pas de financement de la communauté internationale, nous ferons par nos propres moyens, en respectant les lois en vigueur et la feuille de route* », affirme Marson Evariste. Pour le juriste Jean de Dieu Maharante, la question qu'il faut se poser d'urgence est de savoir comment fonctionnera la collégialité de l'exécutif durant les 2 mois qui précèdent le scrutin, notamment en cas de candidature d'Andry Rajoelina et/ou de Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès. Une loi réglant ces dispositions devrait être soumise au vote du parlement réuni en session extraordinaire. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana pose quant à lui un autre préalable : « *nous reconnaissons la date du 8 mai et du 13 juillet pour les élections présidentielles et législatives. Mais avant toute chose, nous demandons le retour sans condition du président Ravalomanana. Ce qui ne veut pas dire qu'il va être candidat* ». Il assure en outre que « *si le président Rajoelina se porte candidat, nous nous retirerons de la feuille de route s'il ne permet pas également au président Ravalomanana de se présenter* ».

Le Collectif des Citoyens de Raymond Ranjeva dénonce un manque de transparence dans les préparatifs électoraux et doute de la possibilité de maintenir le calendrier. Les questions relatives à l'amnistie et à la réconciliation nationale ne sont toujours pas traitées, la CENIT, dont l'indépendance ne serait pas assurée, ne parvient pas à boucler la liste électorale, l'insécurité est en recrudescence et l'éducation des électeurs n'a toujours pas été engagée. Le Collectif estime qu'il n'est pas possible d'organiser des élections sans une réconciliation nationale préalable. Dans une interview donnée à *RFI*¹, l'universitaire estime que les difficultés techniques actuellement rencontrées peuvent être surmontées mais il considère que le pouvoir en place, issu d'un coup d'Etat, ne présente pas la légitimité politique requise. Un véritable pouvoir de transition reste à mettre en place, avec pour mission d'organiser des élections crédibles. Raymond Ranjeva a proposé ses services. Il n'exclut pas de se porter candidat dans l'hypothèse où Andry Rajoelina confirmerait officiellement sa volonté de concourir.

28/01 - Le Club Développement et Ethique (CDE) fait part de ses préoccupations. Les membres du Raiamandreny Mijoro, du CNOSC et de l'association Finona, ne devraient pas conduire, ni même participer, aux missions de réconciliation nationale. « *Ils ne peuvent pas être juge et partie* », selon Serge Zafimahova, président sortant. S'agissant des préparatifs électoraux, le CDE constate des anomalies techniques qui risquent de compromettre la crédibilité et la transparence des consultations. La CENIT n'aurait pas la capacité de remplir sa mission. Elle n'a pas le pouvoir, par exemple, de s'opposer à l'usage abusif de biens de l'Etat ou d'imposer une gestion équitable du temps d'antenne sur les chaînes publiques.

10/01 - 208 partis ont régularisé leur situation auprès du ministère de l'Intérieur à la date butoir du 9 janvier. « *Le retard de la régularisation des partis n'a pas d'impact sur les éventuels candidats aux prochaines élections, car ils peuvent toujours se présenter en tant que candidat indépendants* », a rappelé le président du groupe parlementaire Escopol. Les 135 autres partis qui n'ont pas régularisé leur situation seront radiés du registre national. Pour *La Gazette*, « *le pays vient d'être débarrassé d'une partie de pseudos partis fruits d'une mauvaise interprétation du multipartisme* ».

24/01 - Prorogation décidée. Le conseil des ministres étend le délai d'inscription des formations politiques au registre national jusqu'à la veille de la date d'ouverture du dépôt de candidature aux élections.

17/01 - Signature de la seconde convention de contribution entre le PNUD et l'UE. Son montant s'élève à 11,9 millions d'euros. Ce financement sera géré par le PNUD dans le cadre du PACEM dont la signature a eu lieu

¹ Cf. Interview de Raymond Ranjeva sur RFI, le 13/01/13 : <http://www.rfi.fr/emission/20130113-madagascarraymond-ranjeva-ancien-juge-cour-penale-internationale>

le 24 octobre. Une disposition prévoit la possibilité d'une suspension de ce financement en cas de force majeure, telle par exemple la mise en œuvre jugée non satisfaisante de la feuille de route.

04/01 - Processus électoral : l'intérim collégial encore incertain. Le 8 mars, date butoir de dépôt des candidatures se rapproche sans que l'on sache comment pourra être assuré l'intérim collégial des chefs d'institution en cas de candidature du président de la Transition, voire d'un autre chef d'institution. D'après la nouvelle Constitution, le chef de l'Etat doit démissionner 2 mois avant le scrutin. La loi fondamentale stipule qu'« *en cas de vacance de la présidence, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de chef de l'Etat sont exercées collégalement par le premier ministre, le président du CST et le président du Congrès* ». Mais ce texte entre en conflit avec les dispositions de la feuille de route ainsi formulées : « *Le président de la Transition, le premier ministre et les membres du gouvernement sont tenus de démissionner de leurs fonctions 60 jours avant la date du scrutin, s'ils décident de se porter candidat aux élections législatives et présidentielles. Toutefois, afin de pallier à toute éventualité de vide juridique, une loi sera adoptée par le parlement de la Transition pour définir les conditions de mise en œuvre* ». Me Hanitra Razafimanantsoa, membre de la mouvance Ravalomanana et vice-présidente du CST, rappelle que « *la mouvance Ravalomanana ne reconnaît pas la Constitution actuelle* ». Pour elle, de ce fait, « *c'est la feuille de route qui régit la Transition, il faut respecter ses dispositions* ». Un accord politique s'impose donc pour définir les modalités de fonctionnement de cette période transitoire. Pour l'universitaire et constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa, en revanche, « *c'est la Constitution qui doit primer (...) car la feuille de route n'est qu'une simple loi. (...) La direction collégiale du pays sera assurée par les chefs d'institutions restants qui ne sont pas candidats* ».

09/01 - Le président du CST souhaite la convocation d'une session extraordinaire du parlement avant la présidentielle pour adopter une loi sur le statut des anciens chefs d'État. « *Le statut d'ancien chef d'État doit être réservé aux anciens chefs d'État qui ont décidé de cesser toute activité politique partisane, en tenant compte de la considération due à leur rang passé et de la nécessité de préserver et garantir leur dignité et leur sécurité* » stipule la feuille de route. Pour le général Dolin Rasolosoa, l'adoption de cette loi constituera l'une des mesures clés permettant de promouvoir la paix sociale et un climat politique apaisé avant la tenue des élections.

22/01 - « Un accord politique entre les acteurs, signataires ou non de la feuille de route, axé sur les élections à venir, est indispensable pour des consultations populaires apaisées », déclare la présidente du parti Vert, Saraha Georget Rabeharisoa. Plusieurs candidats à la présidentielle partagent ce souhait. Le sociologue et analyste politique, André Rasolo, considère lui aussi qu'une élection crédible nécessite un échange permanent d'informations entre les principales parties prenantes, sous l'égide de la CENIT.

Le ministre des Finances et du budget réagit aux remarques du ministère de l'Intérieur au sujet de l'opération jugements supplétifs et carte d'identité nationale. « *Ce travail est prévu depuis un certain temps (...) Il faut le commencer mais ne pas attendre que tout l'argent soit réuni pour le faire* », indique-t-il. Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur, avait mis la pression sur le ministère des Finances et du budget pour le financement de cette opération, regrettant un « *retard* » de décaissement des fonds. Il avait laissé entendre que l'enveloppe de 1,2 milliard Ar allouée par le ministère des Finances et du budget était insuffisante. Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, tente d'arrondir les angles. « *Il ne faut pas dramatiser la situation. Nous ne sommes pas obligés de disposer d'une liste électorale avec 100 % des électeurs disposant d'une carte d'identité nationale. Ce n'est ni la faute de la CENIT, ni celle du ministère des Finances et du budget, ni celle du ministère de l'Intérieur. (...) Le plus important c'est le taux d'exactitude des informations des électeurs sur la liste électorale. Celui-ci doit atteindre un taux de 97 %. Pour le taux d'exhaustivité, le souhait est d'atteindre 90 %* », soutient-elle.

Andry Rajoelina laisse planer le doute sur sa candidature

04/01 - Andry Rajoelina joue la carte nationaliste, écrit la LOI. Le président de la Transition cherche à résister aux partenaires internationaux qui lui recommandent fermement de ne pas prendre part à la présidentielle. Ce qui le gêne le plus dans cette option du « *ni-ni* », que soutient par ailleurs son premier ministre Omer Beriziky, c'est qu'elle le met sur un pied d'égalité avec le président déchu, lequel a déjà annoncé qu'il ne participerait pas au futur scrutin. Afin de se tirer du piège du « *ni-ni* » tendu Marc Ravalomanana, il met en avant le fait que cette option est imposée par l'étranger et s'enveloppe dans l'étendard du « *président patriote* ». En se présentant ainsi comme défenseur de la souveraineté malgache, il espère être en mesure de mobiliser ses partisans et l'opinion publique en vue d'imposer sa candidature et vers et contre tout. Mais rien ne dit que son camp, qui compte plusieurs aspirants à la magistrature suprême, fera bloc derrière lui. D'autant qu'il avait lui-même déjà utilisé le registre du patriotisme fin 2010 pour déclarer qu'il s'abstiendrait de briguer la magistrature suprême. De son côté, la SADC, tout comme certains diplomates français, sont convaincus qu'Andry Rajoelina ne pourra pas résister plus longtemps à l'offensive diplomatique en faveur du « *ni-ni* » s'il veut voir son pays bénéficier de nouveau des financements internationaux.

07/01 - Les partisans d'Andry Rajoelina multiplient les actions pour pousser l'opinion à accepter sa candidature à la présidentielle. L'objectif est de contrecarrer le principe du « *ni-ni* » « *suggéré* » par la SADC. « *Si*

vous voulez vraiment la candidature du président Andry Rajoelina, manifesterez votre soutien à son égard », demande le secrétaire national du TGV. Des manifestations sont organisées dans plusieurs régions pour relayer ce message. Le parti affirme qu'il ne fait que répondre aux aspirations de la population qui « se sent rassurée par les réalisations du régime à travers ses actions sociales ».

08/01 - Andry Rajoelina s'accorde un délai supplémentaire avant d'officialiser sa décision. Aucune annonce ne sera faite à l'occasion de la présentation de ses vœux aux corps constitués, a-t-il fait savoir. « *La cérémonie étant officielle (...) toute déclaration politique, sur quelque sujet que ce soit, fera l'objet d'un autre rendez-vous* », précise le communiqué de la présidence. Ce nouveau report contredit la promesse présidentielle faite le 15 décembre en marge de l'inauguration du Temple du rugby, selon laquelle « *le peuple malgache connaîtra la voie à suivre d'ici la fin de l'année* ».

10/01 - 3.000 convives pour la cérémonie de présentation des vœux au palais d'Iavoloha². Parmi les grands absents à cet événement, le chargé d'affaires américain Eric Wong, la mouvance Ratsiraka et 3 des 4 chefs d'Eglises. « *Les chefs d'Eglises ne reconnaissent pas le régime en place* », a rappelé un responsable de FFKM à Midi. Le quotidien rappelle que cette entité a accepté d'être de nouveau médiatrice de la crise et poursuit ses consultations auprès des 173 partis politiques favorables à l'approche malgacho-malgache. Des personnalités du secteur privé tels que la présidente du GEM et le président du SIM ont également décliné l'invitation.

Andry Rajoelina avait annoncé qu'il se limiterait essentiellement à la présentation de vœux, au bilan de l'année 2012 et à l'annonce des perspectives pour 2013, à l'exclusion de tout autre sujet à caractère politique. Ce qui n'a pas empêché certains invités autorisés à prendre la parole d'aborder les sujets qui fâchent. « *On ne peut tenir des élections crédibles et dans de bonnes conditions qu'après l'application dans son intégralité de la feuille de route, dont l'article 16 [fin des poursuites contre l'opposition]* » a fermement soutenu Mamy Rakotoarivelo, membre de la mouvance Ravalomanana et n°1 du Congrès, sous les huées et quelques applaudissements d'une assistance partagée, comme lors de la précédente cérémonie de vœux, en janvier 2012. Ses propos ont aussitôt été rejoints par ceux du premier ministre qui a posé comme défi pour cette année « *l'amnistie, la réouverture des stations de télé et de radio fermées, le respect de la liberté d'expression et de la liberté de la presse. (...) Autant de challenges pour asseoir une paix sociale et une stabilité politique durable* » dans le pays, a-t-il estimé. « *L'année 2012 a été très dure, et a été particulièrement marquée par l'insécurité, la corruption, et la pauvreté grandissante* », a-t-il renchéri. « *Le population a perdu confiance envers ses dirigeants. Et le manque de confiance entre les dirigeants eux-mêmes et entre la population et les dirigeants a favorisé le non-respect de la loi dans presque tous les domaines* », a-t-il déploré. Quant au président de la Transition, il s'est risqué à lancer des piques à l'encontre de la communauté internationale. « *Madagascar a la liberté de choix. Ce n'est pas une poignée d'individus, ni quelques pays étrangers qui devraient dicter la façon de diriger le pays, et dicter que telle ou telle personne devrait ou ne devrait pas se présenter aux élections et être à la tête de la nation* ». Mais le discours a surtout été pour lui l'occasion de revenir sur les réalisations ayant marqué 2012. Parmi lesquelles le Coliseum d'Antsonjombe, le Temple du rugby ou encore les établissements hospitaliers « *aux normes internationales* » qui « *ont été construits pour guérir la population, pour sauver des vies. Mais la maladie qui mine le pays est celle touchant certains hommes politiques avides de pouvoir* », a-t-il lâché. Il a enfin demandé au gouvernement d'étudier la possibilité d'accorder aux fonctionnaires une hausse de leur traitement de 10 %, pourtant non inscrite dans la loi de finances 2013.

Pour *Tribune*, le discours d'Andry Rajoelina a pris la tournure d'une diatribe dirigée contre Marc Ravalomanana et contre la communauté internationale, au nom de la souveraineté nationale et du patriotisme. « *Souveraineté illusoire d'un pays à genoux* ». Les partenaires techniques et financiers n'ont pas été autorisés à répliquer aux attaques dont ils ont fait l'objet. Le doyen du corps diplomatique n'a pas pu s'exprimer. Les grands investisseurs miniers, (notamment le projet Ambatovy qui n'a cependant pas été nommé désigné) ont également été malmenés par le président de la Transition qui ne cesse depuis quelques temps de pointer du doigt la modicité des redevances qu'ils versent et de vouloir les réviser à la hausse. Le quotidien s'inquiète de l'impact d'un tel harcèlement sur ces sociétés et les investisseurs étrangers potentiels. Pour *La Gazette*, on doit comprendre Andry Rajoelina mais on ne peut non plus condamner Ambatovy car ce n'est pas un contrat négocié qui a fixé le taux de redevance mais une loi dite « *loi sur les grands investissements miniers* » qui a été votée par le parlement et signée en son temps par Marc Ravalomanana, sur les recommandations de la Banque mondiale. De nombreux autres projets peuvent être initiés et bénéficier de ce taux de 1 % (2 % si l'usine de transformation n'est pas installée au pays), tant que la loi reste inchangée.³

La Gazette note que les membres du corps diplomatiques se sont éclipsés discrètement sans livrer aux journalistes leur impression sur le discours présidentiel, prononcé en langue malgache, comme pour leur signifier que le pouvoir peut poursuivre sa route sans faire appel à eux. Seul l'ambassadeur d'Allemagne a ouvertement pris position en rappelant son adhésion au principe du « *ni-ni* » prôné par la communauté internationale.

Pour *Tananews* « *Tout le monde admet que Rajoelina sera candidat à la présidentielle. A la suite du discours d'autosatisfaction et à l'allure propagandiste du président de la Transition, Andry Rajoelina, la classe politique et*

² Cf. traduction libre du discours présidentiel : Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/90/00/448497/82705246.pdf>

³ Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/71/95/448497/82771137.pdf>

les citoyens sont persuadés que le jeune putschiste est candidat à sa propre succession. Il refuse la pression internationale et maintient le suspens mais sa candidature est devenu un secret de Polichinelle. A moins d'un renversement de situation ».

11/01 - Le discours prononcé par Andry Rajoelina à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux, a provoqué un malaise au sein du corps diplomatique et des organisations internationales. La représentation du Système des Nations Unies a pris l'initiative d'une réunion d'urgence des parties prenantes au PACEM. Les représentants de la Norvège, de l'UE et de la Suisse, pays et organisations internationales ayant promis leur soutien financier aux élections, étaient présents. Pour *Tananews*, ce regain d'arrogance d'Andry Rajoelina fait suite à son déplacement en Israël, Etat avec lequel il a établi un accord de partenariat militaire. L'éventualité d'un soutien politique ou financier de l'Etat hébreux demeure cependant floue mais d'autres pays comme la Russie ou la Chine ont fait connaître sans état d'âme leur soutien au régime.

11/01 - Andry Rajoelina profite de l'entame la dernière ligne droite avant les élections pour renforcer ses assises. Il multiplie les lancements de projets d'infrastructures et les inaugurations. Autant d'opérations et d'annonces qui s'avèreraient plus « délicates » une fois son éventuelle candidature déclarée. « *Il ne s'agit pas de propagande. Nous nous soucions du bien-être de la population* », a-t-il réitéré. Me Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente du CST, considère que ces réalisations ne relèvent par des missions assignées à un régime de transition et que leurs sources de financement demeurent obscures. Le contexte actuel n'est pas sans rappeler l'époque tristement célèbre des financements parallèles, lorsqu'Albert Zafy a été placé par ses conseillers dans une voie sans issue et se l'est fait reproché par les bailleurs de fonds, écrit *L'Express*. Le président de la Transition se lance dans une campagne avant l'heure, selon René Rasolofo, membre du CST et ancien soutien d'Andry Rajoelina, au détriment des textes en vigueur et en faisant usage des prérogatives de puissance publique. Le pouvoir « *ne réalise à tour de bras que les projets capricieux qui n'ont rien à voir avec la résolution de la pauvreté de la masse populaire. Et les barons du régime n'en font qu'à leur tête dans la gestion de la transition* », déplore-t-il.

L'annonce d'Andry Rajoelina de ne pas se porter candidat et sa demande d'inversion des scrutins

16/01 - Andry Rajoelina a créé la surprise en annonçant qu'il ne se présentera pas à l'élection présidentielle. De cette façon, a-t-il expliqué, il espère contribuer au règlement pacifique de la crise. « *Je suis une solution pour Madagascar, pas un problème* », a-t-il solennellement annoncé pour expliquer son retrait. « *Laissez-moi me sacrifier pour les 20 millions de Malgaches* ». « *Je tiens ma parole que j'ai donné le 12 mai 2010, de ne pas être candidat à l'élection présidentielle et je serai ici pour terminer la transition et transmettrai par la suite le pouvoir au prochain président élu* », a-t-il affirmé. Il confirme donc qu'il restera en place jusqu'aux élections, qu'il veut sereines et démocratiques. Des élections présidentielle et législatives qui sont théoriquement couplées mais, a-t-il annoncé, qu'il souhaite voir se tenir successivement et, en plaçant en tête les législatives, sans pour autant bouleverser le calendrier arrêté. Andry Rajoelina confirme son refus de voir Marc Ravalomanana revenir au pays avant les scrutins. « *Nous avons discuté avec les chefs d'Etat de la Troïka. Il a été convenu qu'il est nécessaire de mettre en place toutes les conditions qui permettront d'éviter les troubles dans notre pays jusqu'à l'avènement du nouveau président de la IVe République* », a-t-il affirmé.

Dans l'intervention télévisée⁴ du chef de la Transition, l'heure était au bilan : « *Cela n'a pas été facile, mais nous avons bâti, et si les hommes passent, les actions, elles, restent* ». Son principal rival s'étant lui aussi retiré de la compétition, le 12 décembre, les deux protagonistes se sont mis hors jeu, comme le souhaitait la communauté internationale, constate *RFI*.

Peu s'attendaient à une telle annonce. La majorité des observateurs pronostiquaient l'officialisation de sa candidature ; l'opposition dénonçait sa pré-campagne car depuis de nombreuses semaines il avait tout d'un candidat, multipliant les inaugurations, arpentant le pays, enchaînant les discours. A chaque fois, il assurait que personne ne choisirait le prochain président à la place des Malgaches, surtout pas la communauté internationale.

Interrogé par *RFI*⁵, Andry Rajoelina a fait savoir que deux hommes inspirent son combat : Nelson Mandela, « *un homme qui a beaucoup souffert mais qui gagné son combat* », et, côté européen, le général De Gaulle. « *Pourquoi ne serai-je pas le De Gaulle malgache ?* », s'est-il interrogé. Andry Rajoelina n'a pas exclu dans ses propos un scénario à la Poutine, avec l'élection d'un candidat de son parti à la présidence, lui-même devenant son premier ministre en attendant de pouvoir se présenter à la présidentielle de 2018. « *Nous allons voir, mais vos en saurez plus dans quelques semaines* », a-t-il déclaré. Andry Rajoelina a indiqué sur *RFI* qu'il a écouté les conseils du chef de la diplomatie française, qui lui a suggéré d'attendre 2018, tout en affirmant que cet avis n'avait eu aucune influence sur sa décision. Il affirme également ne pas avoir subi de pression de sa famille, pas plus que des partenaires de Madagascar et de la SADC. En l'absence des deux protagonistes de la crise, la course à la présidentielle est plus que jamais ouverte. La question se pose déjà de savoir si la France a déjà choisi « son » candidat.

⁴ <http://www.youtube.com/watch?v=UimL5IXQLhc>

Traduction libre : Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/86/08/448497/82880838.pdf>

⁵ Voir les vidéos : <http://www.madagate.com/politique-madagascar/dossier/2908-andry-rajoelina-sur-rfi-16-janvier-2013-en-vidéos.html>

Réactions. « Les belles paroles ne suffisent pas à satisfaire l'opposition », écrit Tribune. « Andry Rajoelina n'a fait que respecter les consignes de la SADC et son désistement n'est qu'un point d'apaisement parmi tant d'autre, comme l'application des articles 16 jusqu'à 20 de la feuille de route » déclare le chef de la délégation de la mouvance Ravalomanana. « Nous n'avons pas de commentaires à faire, il [Andry Rajoelina] a fait son choix comme Marc Ravalomanana a déjà fait le sien », affirme pour sa part le chef de la délégation de la mouvance Ratsiraka, Ange Andrianarisoa. « Tout ce qui peut promouvoir et encourager le calme est extrêmement positif », note de son côté Léonidas Tezapsidis, ambassadeur de l'UE, refusant de commenter directement l'annonce. « Nous saluons la décision d'Andry Rajoelina qui a fait passer les intérêts du peuple malgache et le développement de son pays avant tout autre intérêt », a sobrement réagi le directeur du bureau de liaison de la SADC.

Pour l'éditorialiste de Tribune, « la logique l'a donc finalement emportée. Tout indiquait qu'Andry Rajoelina n'avait plus d'autre choix rationnel que de se rallier à un scénario pour lequel la communauté internationale avait exprimé sa préférence dès 2009 lors des négociations du Hintsy, et qu'avait fini par embrasser un fort courant de l'opinion nationale. À moins d'être dans l'entourage immédiat des protagonistes, il était depuis belle lurette difficile de nier que ce scénario était la meilleure solution pour dépassionner un tant soit peu les débats et faciliter un climat serein pour les élections ». La plupart des partis, associations ou groupements politiques ont adressé leurs félicitations au président de la Transition. Ils le félicitent d'avoir su éviter une nouvelle crise en mettant son ego de côté et en sachant se défaire de la pression exercée par ses collaborateurs. Mais certains acteurs demeurent réticents, voire insatisfaits. Emmanuel Rakotovahiny, conseiller spécial du premier ministre, affirme avoir des doutes quant à la sincérité de l'intéressé. Il se demande en outre de quel droit Andry Rajoelina peut se permettre de vouloir modifier l'ordre des scrutins sans avoir consulté les groupements politiques signataires de la feuille de route et la communauté internationale.

Commentaire de L'Express⁶ : « Mieux vaut tard que jamais. Même s'il a fallu quatre ans aux deux protagonistes pour comprendre que leur retrait était le sésame à la crise, leur geste mérite tous les applaudissements. On aurait pu faire l'économie de toutes ces victimes, de ces arrestations et emprisonnements, de ces mutineries, de ces déplacements onéreux à l'étranger, de quatre premiers ministres, d'une centaine de ministres, de presque un millier de parlementaires. Il a fallu une très forte pression étrangère pour que les deux enfants prodiges de cette crise, la plus longue que le pays ait jamais vécue, cèdent et fassent taire leur ambition démesurée. Le double retrait risque ainsi de ne régler qu'en partie la crise. Maintenant, aussi bien l'entourage des deux hommes que les électeurs regardent autour d'eux pour voir s'il y a un prince héritier. Il va falloir bien gérer le reste de la Transition. Six mois de grâce qui risquent d'être aussi tourmentés que les quatre ans de Transition. Les trafics et l'insécurité vont vraisemblablement prendre la courbe ascendante au fur et à mesure que les élections approchent et que la fin de la Transition est imminente ».

16/01 - « La fin de la paralysie politique à Madagascar ? » titre Radio Vatican. Pour Sylvain Urfer du SeFaFi, cette décision n'est pas une surprise. Le jésuite salue le geste d'Andry Rajoelina, qui met fin à une paralysie politique de plus de 4 ans. Il rappelle que l'homme n'a jamais souhaité se présenter à des élections. « En 2013, il tient sa promesse. Pour une fois qu'un homme politique tient parole, pourquoi ne pas se réjouir ? », demande-t-il. Pour le fondateur de l'Observatoire, Andry Rajoelina a fait preuve de courage politique et a su résister aux pressions de son entourage. « Il aurait pu se présenter, il aurait même eu quelques chances d'être élu ». Pour autant, les blocages restent nombreux. Sans les deux protagonistes, l'élection présidentielle risque de se dérouler dans un climat ambigu. En cause, la loi d'amnistie qui permettra à de nombreux hommes politiques inéligibles auparavant de se présenter, ce que Sylvain Urfer ne voit pas d'un très bon œil, lui qui lutte contre l'impunité dont jouissent les politiciens. Autre problème, celui de l'éclatement des candidatures. « Nous allons voir apparaître une dizaine de personnalités, qui chacune se croit appelée à un destin national et qui n'a aucune envergure, et aucune capacité ». Et le fondateur du SeFaFi de conclure : « la société malgache cherche ses repères, et la classe politique reflète ses incertitudes ».

17/01 - « Rajoelina et Ravalomanana renoncent à la présidentielle, pas au pouvoir », selon l'AFP⁷. La décision des deux protagonistes de ne pas se présenter ne met en rien à leur rivalité, elle laisse ouvertes bien des questions sur leurs tactiques respectives pour revenir au pouvoir. Andry Rajoelina, qui affirme « se sacrifier » pour son pays, limite ainsi le risque de se mettre à dos les bailleurs de fonds. Il semble plus difficile pour Marc Ravalomanana de revenir sur la scène politique après sa condamnation par contumace aux travaux forcés à perpétuité. En militant pour organiser les législatives avant la présidentielle, Andry Rajoelina peut espérer avoir la majorité au parlement et se faire nommer premier ministre, estime Jean-Eric Rakotoarisoa, constitutionnaliste. Nombre d'experts indépendants souhaitent également la tenue des législatives avant la présidentielle. Lanto Rakotomavo, secrétaire nationale du TGV, relaie le fondateur du parti en exhortant les formations politiques et la société civile à formuler une demande dans ce sens. Les deux protagonistes vont probablement soutenir un candidat et le but sera pour chacun de faire élire son poulain, pronostique l'AFP. La question du retour des exilés et de Marc Ravalomanana, en application des articles 20 et 45 de la feuille de route (articles qui se contredisent), reste, après

⁶ Cf. article complet sur le Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/73/41/448497/82882736.pdf>

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p0.storage.canalblog.com/06/92/448497/82910443.pdf>

le désistement des deux protagonistes, le dernier grand obstacle à surmonter. Le président de la Transition n'a pas changé d'avis sur la question. Pour lui, un retour de l'ancien président ne devrait donc intervenir qu'après les élections.

18/01 - Après l'annonce de son retrait de la course à la magistrature suprême, interrogations sur la signification de l'initiative d'Andry Rajoelina de vouloir organiser les élections législatives avant la présidentielle. Pour certains observateurs, un scénario « à la Poutine » pourrait se dessiner. Une victoire du parti TGV et de ses alliés aux législatives permettrait en effet à Andry Rajoelina d'accéder à la primature. Il pourrait même faire usage de sa majorité parlementaire pour retoucher la Constitution pour faire élire le président par de grands électeurs, ce qui faciliterait son accession à la magistrature suprême.

21/01 - L'inversion de la séquence des élections en débat. Pour Sahondra Rabenarivo, juriste et membre du SeFaFi, « *Focaliser l'opinion sur le changement de la séquence des élections est une ruse pour ne pas sensibiliser et attaquer les problèmes de fonds qui restent à régler avant les élections : liste électorale, amnistie, etc. C'est une ruse (qui en cache peut-être d'autres) pour forcer un scrutin rapide en dépit des difficultés presque insurmontables pour maintenir le calendrier actuel, créant alors la confusion et le désarroi. Contrairement à ce qu'on peut penser, j'estime qu'un travail non négligeable et bien réfléchi a été porté sur le calendrier et la séquence des élections présentement proposés. C'est un travail à ne pas défaire d'un seul coup de tête (ou d'une motivation malicieuse)* »⁸.

23/01 - La proposition d'inverser le calendrier de la présidentielle et des législatives a été transmise aux Nations Unies, selon Béatrice Atallah, présidente de la CENIT. « *La demande a été transmise au PNUD puis, au siège des Nations Unies* », affirme-t-elle, ajoutant qu'il importe de respecter le « *parallélisme de forme* » et de rester dans le cadre de la feuille de route. Des experts internationaux devraient séjourner en terre malgache prochainement afin d'assister au troisième conclave de la CENIT et des partenaires étrangers.

21/01 - Andry Rajoelina prépare la présidentielle de 2018. « *Je compte sur vous quand 2018 arrivera. Nous reviendrons en force* », a-t-il déclaré au cours d'un rassemblement à Toamasina où il s'est rendu pour inaugurer de nouveaux « *projets présidentiels* ». Sa déclaration de retrait a provoqué le désarroi dans son camp, d'où cette campagne de remobilisation inaugurée à Toamasina et qui devrait s'étendre à tout le pays. En dépit des rumeurs, le mystère reste entier sur la stratégie qui pourrait permettre à Andry Rajoelina de revenir au pouvoir avant cette échéance de 2018.

25/01 - Le parti MFM de Manandafy Rakotonirina souhaite que l'assemblée élue à l'issue des législatives se voit octroyées les prérogatives d'une assemblée constituante, « *pour redresser les impasses politiques du référendum du 17 novembre 2010* ». Le MFM se place ainsi dans le cas de figure proposé par Andry Rajoelina, consistant à organiser les législatives avant la présidentielle. Cette inversion des scrutins permettrait au MFM de réclamer la refonte de la Constitution et la mise en place d'un nouveau gouvernement, avec un premier ministre issu de la mouvance Ravalomanana « *à titre de mesure d'apaisement* », selon le communiqué du parti. « *La refonte de la Constitution nécessite une nouvelle Transition, avec un nouveau gouvernement et l'abandon de la feuille de route. Cette nouvelle Transition doit être acceptée par tous, un accord politique est donc nécessaire. Dans la conjoncture actuelle, cela n'est plus faisable, car la communauté internationale est acquise à la feuille de route* », explique Jean-Eric Rakotoarisoa, professeur de droit constitutionnel. Pour la mouvance Ravalomanana, la position du MFM est accueillie avec surprise. « *Le MFM n'a pas encore discuté de ce sujet avec nous* », a fait savoir Mamy Rakotoarivelo.

29/01 - Les appels pour le respect du calendrier électoral établi par la CENIT et les Nations Unies se multiplient et s'intensifient. Le groupe des experts nationaux (GEN) en matière d'élection est monté au créneau pour réclamer l'observation stricte de ce calendrier et mettre en garde l'opinion des risques encourus en cas de remise en cause. Il appelle solennellement l'exécutif à convoquer les électeurs au plus tard le 8 février, et ce conformément aux dispositions du code électoral. Il demande à la communauté internationale de ne pas revenir sur ses décisions et de respecter ses engagements. « *Le citoyen aspire à ce que la transition s'achève dans un bref délai, à avoir des élus fiables pour lesquels la redevabilité n'est pas un vain mot. Toute manœuvre ou tout chantage pour contrecarrer cette aspiration combien légitime du citoyen est à dénoncer* » souligne le GEN. Le groupe déplore l'absence d'un programme national approprié d'éducation électoral, en particulier sur le bulletin unique, qui sera utilisé pour la première fois à Madagascar.

La voie est libre pour les candidats à la présidentielle

⁸ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/32/83/448497/83033878.pdf>

18/01 - Après le retrait d'Andry Rajoelina, la voie est libre pour Edgard Razafindravahy, PDS [mairie désigné] d'Antananarivo, et Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre. Les deux hommes ont des ambitions présidentielles, qu'ils se sont gardés d'exprimer pour ne pas froisser Andry Rajoelina qu'ils ont soutenu lors des événements de 2009. La rivalité entre les deux Merina a éclaté en 2010, lorsqu'ils se sont trouvés en compétition pour le siège de maire de la capitale. Selon la *LOP*⁹, le vice-premier ministre semble le mieux placé pour obtenir l'appui du parti TGV et d'une faction de la bourgeoisie Merina de la capitale. Pour sa part, Edgard Razafindravahy pourrait compter sur l'appui de ses partenaires commerciaux étrangers, notamment Mauriciens. Son quotidien, *L'Express de Madagascar*, est associé depuis 2004 au groupe de médias mauricien *La Sentinelle*. Ce groupe était alors dirigé par Jean-Claude de l'Estrac, aujourd'hui secrétaire général de la COI. L'homme d'affaires dispose d'une fortune personnelle qui peut l'aider à concrétiser une telle ambition et il se verrait bien suivre la trace de ses deux prédécesseurs à la mairie de la capitale... Le site *Tananews*¹⁰ présente pour sa part présente les quelques icônes politiques de l'ancienne ou de la nouvelle génération qui sortent du lot : Roland Ratsiraka, Pierrot Rajaonarivelo et Saraha Georget Rabeharisoa, sans oublier le pasteur « prophète » Dieudonné Mailhol. Autres personnalités à surveiller de près : Monja Roindefo, Patrick Raharimanana, Rajemison Rakotomaharo et Radavidson Andriamparany. Les deux grosses pointures, Roland Ratsiraka et Pierrot Rajaonarivelo ont besoin de l'amnistie pour pouvoir postuler. Le site passe sous silence les deux dauphins potentiels d'Andry Rajoelina : Edgard Razafindravahy et Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre.

22/01 - Les formations politiques avancent masquées à l'approche des élections. Aucune tendance claire ne se dégage sur l'échiquier politique, alors qu'il ne reste plus que deux mois avant le dépôt de candidatures. Les états-majors politiques des partis proches du pouvoir sont encore dans l'expectative. Le renoncement d'Andry Rajoelina a créé le trouble. Chaque composante prépare ces échéances, sans savoir encore si un accord pourra être trouvé entre elles. Le manque de visibilité touche également la mouvance Ravalomanana. L'ancien chef de l'État avait averti ses lieutenants le 16 janvier qu'il n'y aura ni désignation de candidats ni auto-désignation. Il avait réitéré qu'il s'opposerait à toute consultation populaire avant son retour. Ses dauphins potentiels font profil bas. Des tentatives de rapprochement sont observées entre formations en dehors des deux coalitions existantes mais aucune alliance majeure n'est encore en vue. Les observateurs sont frappés par l'absence de débats sur des projets politiques. Philippe Boulland, député européen, président du groupe d'amitié UE-Madagascar, avait déjà fait ce constat lors de sa visite en octobre 2012. Pour lui, le débat sur la sortie de crise ne devrait pas occulter les discussions sur les projets et programmes politiques à proposer aux électeurs.

24/01 - Pour RFI, les prétendants à la magistrature suprême ne sont pas des nouveaux venus¹¹. À commencer par deux d'entre eux, ex-lieutenants de Didier Ratsiraka : Tantely Andrianarivo (ex-premier ministre) et Pierrot Rajaonarivelo (ancien patron de son parti, l'Arema, qui fut aussi son vice-premier ministre). Il n'est pas sûr que Tantely Andrianarivo, polytechnicien respecté de 58 ans, bénéficie du soutien de Didier Ratsiraka (lequel ne se déclarera pas forcément en faveur d'un candidat). Mais il pourra compter sur son parti, l'Arema, qui dispose encore de bases solides. Pour Pierrot Rajaonarivelo, 66 ans, il s'agit certainement de la dernière chance. De retour au pays en 2009 après un exil de 7 ans en France, il s'est d'abord émancipé de la tutelle de Didier Ratsiraka en créant le MDM et en délestant du même coup l'Arema d'un certain nombre de militants. Puis, il a adopté une position de neutralité, intégrant d'un côté les institutions de la Transition et gardant de l'autre une certaine liberté de ton. Son principal atout, c'est son origine : il est de l'Est. « *La question ethnique reste importante* », explique l'historien et journaliste Denis-Alexandre Lahiniriko. « *Mais cette fois, elle le sera plus encore, car la crise de 2009, c'est un combat entre deux Mérimas* [ethnie des hauts plateaux, au centre du pays, NDLR], *ce que les côtiers ne sont pas près d'oublier* ». Le problème qui se pose à « *Tantely* » comme à « *Pierrot* » (à l'instar d'autres prétendants, dont Roland Ratsiraka, le neveu de Didier), c'est leur casier judiciaire. Condamnés à des peines de prison sous le régime de Ravalomanana, ils ont besoin d'être amnistiés pour pouvoir se présenter. Dans le camp de Marc Ravalomanana, plusieurs noms circulent : Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès, même s'il est issu, lui aussi, des Hautes Terres ; Pierrot Botozaza, l'actuel vice-premier ministre chargé de l'Économie, qui a l'avantage d'être un côtier ; ou Guy Rivo Randrianarisoa, l'un de ses porte-parole. Pour Andry Rajoelina, le choix est tout aussi délicat, et contrairement à Marc Ravalomanana, qui décide seul, il devra composer avec son entourage, notamment son très influent conseiller Norbert Ratsirahonana. Il doit trouver un candidat qui aura des chances de l'emporter, alors que son parti TGV n'a pas de base solide hors de la capitale, sans lui faire de l'ombre. Dans ces conditions, un ticket avec Pierrot Rajaonarivelo semble impossible. On parle plutôt de Hajo Andrianainarivelo, son vice-premier ministre, à ses côtés depuis le début de la crise, ou du riche homme d'affaires Edgard Razafindravahy, qu'il a nommé à la tête de la capitale après sa prise de pouvoir en 2009. Mais il se méfie de ces deux ambitieux. Jean de Dieu Maharante, son conseiller et homme de confiance, originaire de l'extrême Sud, présente un profil plus sûr. Car l'objectif d'Andry Rajoelina est de retrouver un jour Ambohitsorohitra, si possible dès 2018.

⁹ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/96/90/448497/82953836.pdf>

¹⁰ Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/87/02/448497/83067505.pdf>

¹¹ Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/60/13/448497/83126921.pdf>

26/01 - Candidatures à la présidentielle au sein de la mouvance Ravalomanana : Mamy Rakotoarivelo emboîte le pas à Pierrot Botozaza, vice-premier ministre chargé de l'Economie et de l'industrie. « *Je suis aussi prêt à être candidat, si le président Ravalomanana me désigne pour représenter le parti à l'élection présidentielle* », a déclaré le président du Congrès. À l'approche de la date prévue pour l'élection du nouveau président de la République, le candidat de la mouvance Ravalomanana et du parti TIM plus précisément, est encore inconnu. Le retrait de son fondateur de la course a laissé le champ libre à ses éventuels dauphins. L'exilé d'Afrique du Sud a cependant tué dans l'œuf toute tentative d'auto-proclamation ou de désignation d'un nouveau candidat de son parti en son absence. « *Je désignerai le candidat qui nous représentera à l'élection présidentielle* », a scandé Marc Ravalomanana, ajoutant « *il n'y aura pas de candidat avant mon retour* ».

28/01 - Pierrot Rajaonarivelo et Jean Lahiniriko dans la course à la présidentielle. Comme pressenti depuis 2009, Pierrot Rajaonarivelo a annoncé sa candidature, sans juger utile d'attendre les résultats des travaux sur l'amnistie, indéfiniment différés. Il estime en effet que si la justice ne le blanchit pas des accusations de complicité de détournement de deniers publics, il bénéficiera de l'amnistie de plein droit. Jean Lahiniriko, s'est lui aussi déclaré officiellement, apparaissant comme pouvant être le candidat naturel de la plate-forme UDR-C qui soutenait jusqu'ici Andry Rajoelina. Il avait déjà été candidat à la présidence en 2006 et était arrivé en seconde position. Pour se donner une image d'opposant qui pourrait lui être utile dans sa campagne, il déclare qu'il n'y a eu aucun changement depuis 2009 et que le sang des martyrs a été versé inutilement. « *Depuis quatre ans maintenant, ni les pratiques ni les mentalités des dirigeants que nous avons décriées durant les luttes de 2009 n'ont évolué. (...) La lutte a perdu tout son sens durant ces quatre dernières années où certains ont succombé à l'ivresse du pouvoir* », affirme-t-il.

30/01 - Après la déclaration de candidature de Jean Lahiniriko, l'UDR-C menacée d'implosion. L'annonce a pris de vitesse les candidats potentiels qui étaient susceptibles de se positionner comme successeurs naturels d'Andry Rajoelina. La contre-offensive s'est depuis organisée, sous l'impulsion des proches de la présidence. Le parti TGV est celui qui a le plus intérêt à maintenir l'unité de l'UDR-C autour du président de la Transition et d'un dauphin que celui-ci désignerait. Le secrétaire général de l'UDR-C conteste cette déclaration de candidature qui ne respecterait pas les règles de fonctionnement de la plate-forme.

31/01 - Une guerre fratricide s'ouvre au sein de la famille politique d'Andry Rajoelina, titre *La Gazette*. Il s'agit d'un conflit entre Julien Reboza et Jean Lahiniriko, respectivement secrétaire général et président de la plate-forme UDR-C, et du parti PSDUM, à la suite de la déclaration de candidature du second à la présidentielle. Julien Reboza, secrétaire général du PSDUM (et de l'UDR-C), ministre de l'Eau, dénonce la « *forfaiture* » de son président, Jean Lahiniriko, accusé « *de n'avoir pas observé les résolutions du dernier congrès du parti* ». Julien Reboza révèle que le bureau de l'UDR-C attend l'avis d'Andry Rajoelina avant de présenter le candidat de la plate-forme pour la présidentielle. Les pro-Rajoelina au sein de l'UDR-C ont constitué un nouveau bureau. Julien Reboza, numéro deux du PSDUM, est présenté comme le nouveau président de la plate-forme.

30/01 - Camille Vital serait le candidat d'Andry Rajoelina à l'élection présidentielle, argumente La Gazette. Il remplirait tous les critères nécessaires. Originaire du Sud, il pourrait fédérer les voix des Côtiers et faire face à des « *sudistes* » comme lui, tels Jean Lahiniriko ou Monja Roindefo, qui sont devenus des adversaires déclarés d'Andry Rajoelina. Ce Tuléarien doublé d'un général a également le bon profil pour espérer régler le problème du Sud qui reste en suspens pour ne pas dire en train de s'aggraver. Il compte de nombreux amis parmi les hauts responsables militaires du pays. Il figure parmi les fidèles des fidèles d'Andry Rajoelina qui l'a d'ailleurs récompensé en le nommant ambassadeur de Madagascar auprès des Nations Unies à Genève. Pour le quotidien, il est sans doute l'une des rares personnes qui acceptera de siéger à la tête de l'Etat pour un unique mandat de 5 ans avant de céder la place à son protecteur.

Mise en œuvre de l'amnistie et des mesures d'apaisement, CRM, Commission spéciale

16/01 - La nomination des membres du CRM piétine. À 15 jours de l'échéance, les nouveaux critères de sélection des prétendants aux 45 sièges ne sont toujours pas arrêtés. « *Les trois entités n'ont pas encore trouvé de compromis sur la portée du terme "rendre sa crédibilité à la procédure de sélection" et sur la manière de mettre en pratique cette crédibilité dans l'élaboration de la structure et du processus de nomination des membres du CRM* », déplore Péri Rasolondraibe, responsable du CSC. « *Il faut avancer car le temps est compté* », assure Aristide Velompanahy, membre du CSC. Le retard dans la mise en place du CRM risque d'avoir des impacts sur le traitement de l'amnistie sur requête, préalable à la tenue des élections. 957 candidats ont postulé.

25/01 - La date du 6 février fixée pour nommer les membres du CRM. Le président de la Transition a mis la pression sur les entités en charge de la mise en place de cette institution, en leur fixant un ultimatum. La nouvelle

liste des membres du CRM doit être soumise au gouvernement par le CSC. Le gouvernement procédera ensuite aux nominations par voie de décret.

26/01 - Le projet de nomination des membres du CRM par décret est réfuté par des entités concernées par le dossier. « *Il faut respecter la loi. Nous ne pouvons pas effectuer une démarche en dehors de celle-ci* », affirme Aristide Velompanahy, vice-président du Comité de suivi et de contrôle de la mise en œuvre de la feuille de route (CSC). Le point de vue est partagé par les Raiamandreny mijoro : « *Il faut observer les textes en vigueur votés par le Parlement. Cela pourrait éveiller des soupçons de retour de corruption et de mauvaise pratique si certains tentent d'imposer des noms au sein du CRM* », lance le pasteur Paul Ramino. Les désaccords persistent entre les Raiamandreny mijoro, l'association Finona et la CNOSC sur la manière de choisir les membres du CRM. Les uns évoquent le remplacement des personnalités ayant des dossiers défailants tandis que d'autres réclament une nouvelle élection générale après le refus du gouvernement de valider la première sélection en octobre.

30/01 - Désignation des membres du CRM : le gouvernement tente de sortir de l'impasse en proposant de confier cette tâche au Comité de suivi et de contrôle de mise en œuvre de la feuille de route (CSC). « *Une proposition accordant au CSC le pouvoir d'encadrer la procédure de sélection des membres du CRM est sur la table* », indique une source autorisée. Un projet d'ordonnance sera présenté en conseil des ministres. Un comité composé des membres du bureau permanent du CSC procéderait à la sélection à partir des dossiers des postulants enregistrés lors de l'élection contestée du mois d'octobre. Le projet gouvernemental court-circuite ainsi le comité préparatoire qui ne parvient à s'accorder sur les modalités nomination. Leonardo Simão, membre de l'équipe de médiation de la SADC, de retour à Madagascar, s'est dit « *préoccupé* » par le retard dans la mise en place de cette institution clé de la Transition.

31/01 - Consensus trouvé pour la désignation des membres du CRM. La pression a porté ses fruits. Les parties prenantes sont enfin tombées d'accord sur les modalités de sélection. L'annonce en a été faite par Victor Manantsoa, ministre des Relations avec les institutions. Le projet prévoit la mise en place d'un nouveau comité de sélection des 957 dossiers de candidature. Il travaillera à partir d'une procédure et de critères mis en place par le CSC. Il est composé de 22 membres, dont 12 désignés par les trois organisations de la société civile. Les 10 autres sont choisis par le CSC sur une liste proposée par les Raiamandreny mijoro, le FINONA et la CNOSC. Le comité aura jusqu'au 8 février pour effectuer les enquêtes de moralité des candidats. La liste des sélectionnés sera transmise au gouvernement le 12 février, pour signature du décret de nomination.

12/01 - La Commission spéciale auprès de la Cour suprême attend les premiers dossiers de demande d'amnistie sur lesquels elle devra statuer. La ministre de la Justice s'en étonne : « *La Commission spéciale est plus que prête. Étonnamment, elle n'a reçu qu'une seule demande. D'emblée, je tiens à préciser que le ministère ne fait qu'aider cette Commission, elle est totalement indépendante, il n'y a point d'immixtion du ministère dans cette affaire. Aussi, je tiens à lancer un appel à l'endroit de toutes les juridictions pour qu'elles reçoivent les dossiers déposés par les demandeurs, et les transmettent au plus vite à la Commission* », a-t-elle déclaré.

14/01 - La rédaction de la loi d'amnistie entretient le flou sur les véritables décisionnaires, estime Tribune¹². Pour l'éditorialiste, il avait été dit que l'amnistie relevait d'une analyse et d'une décision politique, réservée à un groupement neutre, le CFM. En fin de compte, on nous a trompé en accordant à des juges de la Cour Suprême, dont l'indépendance reste à prouver, le devoir de « *juger et prononcer* » l'amnistie. Le calendrier avance et un travail de coulisses a lieu dans une opacité suspecte. La rédaction sournoise de la loi d'amnistie donne d'une main autorité au CFM le droit d'accorder l'amnistie (art 5), et la retire d'une autre main, en créant une Commission spéciale composée de magistrats « *pour juger et prononcer les décisions d'amnistie au vu des listes proposées par les entités habilitées à cet effet* » (art 14).

17/01 - La SADC avait réclamé dès le 11 novembre l'amnistie pour Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana et les forces de sécurité¹³. Contrairement à l'opinion communément admise, ce n'est pas uniquement Marc Ravalomanana qui a besoin d'une amnistie mais également Andry Rajoelina. Dans un communiqué en date du 11 novembre mais à diffusion restreinte, la SADC avait demandé au parlement d'adopter une loi accordant une amnistie générale à Andry Rajoelina et à Marc Ravalomanana. Les forces de sécurité elles aussi sont concernées par cette demande. D'après *Tribune*, Andry Rajoelina serait mis en cause pour le coup d'État, mais aussi pour la fusillade non clairement élucidée du 7 février 2009 et pour les pillages et incendies criminels des 26 et 27 janvier 2009, qui ont également faits de nombreuses victimes. Juridiquement, pourtant, il n'y a pas encore eu, semble-t-il, de plainte déposée à son encontre. L'option du « *ni-ni* » aurait été retenue par la SADC dès cette déclaration du mois de novembre. L'organisation régionale réclamait en outre l'adoption d'une loi protégeant les anciens chefs d'État qui renonceraient à la politique. Une source proche de la présidence a réagi à cette demande de double amnistie, en évoquant le « *non-respect des normes* ». « *Le président Andry Rajoelina n'est pas concerné par l'amnistie car il*

¹² Cf. Blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/48/54/448497/82818227.pdf>

¹³ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/97/20/448497/82910646.pdf>

n'est pas encore condamné. D'ailleurs, une telle disposition doit être impersonnelle », avance-t-elle, rappelant les termes de la feuille de route selon lesquels la SADC ne détermine ni l'étendue ni le contenu des lois d'amnistie. La mouvance Ravalomanana avoue en revanche sa « satisfaction » de voir la SADC réclamer une révision et un élargissement de cette loi.

Commentaire de La Nation : « *Quand le SADC préconise l'amnistie pour Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, on peut de nouveau évoquer les événements du 26 janvier* [Le « Lundi noir »]. *C'est en effet Andry Rajoelina qui a conduit la foule ce jour. Les événements ont abouti à plusieurs dizaines de morts et à des milliards de dégâts. Ce genre d'événement débouche normalement sur la condamnation à mort. Mais compte tenu de la partialité de la justice des vainqueurs, aucun procès n'a eu lieu. Avant d'évoquer la question de l'amnistie, la SADC aurait dû se pencher sur la nécessité d'un procès sur le 26 janvier. C'est seulement après une condamnation que l'on peut éventuellement parler d'amnistie, à la demande des intéressés ».*

19/01 - Juridictions internationales : plaintes contre Andry Rajoelina ? Les proches de l'ancien président auraient déposé des plaintes à l'encontre du président de la Transition auprès du TPI et des juridictions de la SADC. « *Le coup d'Etat et les événements sanglants du 7 février* » seraient les principaux objets de l'accusation portée à son encontre, selon une source proche de président en exil. « *Les déclarations et révélations récurrentes du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina concernant les affaires de 2009 renforcent notre conviction sur la culpabilité du président de la Transition* », affirme cette source. Une plainte concernant les pillages du 26 janvier 2009 serait également déposée devant les tribunaux malgaches. Elle évoquerait sa responsabilité dans les dommages causés notamment au groupe Tiko. Le fait que le récent communiqué du bureau de liaison de la SADC évoque une amnistie conjointe à accorder aux deux protagonistes ne semble pas être le fruit d'une coïncidence. « *Une négociation sur une amnistie préventive lors des rencontres à Maputo et aux Seychelles a été initiée par les partisans de Andry Rajoelina* », souligne cette même source.

23/01 - L'Escopol souhaite une amnistie générale avant toute élection et que les bénéficiaires s'abstiennent de postuler à des charges et fonctions électives. L'amnistie ne doit pas favoriser l'impunité. La formation estime que le retrait des deux protagonistes est l'expression d'un début de changement dans les pratiques politiques et le respect d'une certaine éthique. Il est donc souhaitable que cet esprit s'étende à toute la classe politique. Un « *ni-ni* » appliqué à toutes les personnes concernées par l'amnistie, directe ou sur requête, qui se verraient ainsi imposée une période d'observation. « *Ils pourraient exercer dans d'autres domaines économiques ou sociaux pour contribuer au développement du pays, mais devront s'abstenir de diriger ou de prendre part à l'Administration publique* », expliquent les membres de la plateforme.

« *Je ne vois pas où est l'intérêt de bénéficier d'une amnistie, si ce n'est pas pour participer aux élections. (...) C'est une attaque pour nous déstabiliser* », s'est insurgé Jean-Eugène Voninahitsy, président des Autres sensibilités (AS) et membre du Congrès. Il ajoute que cette exclusion pourrait nuire à l'apaisement réclamé. « *Toute décision prise concernant la candidature aux élections ne doit pas refléter une exclusion* », soutient pour sa part Me Hanitra Razafimanantsoa, membre de la mouvance Ravalomanana et vice présidente du CST. « *Nous ne devons pas écarter des potentiels candidats, si nous voulons de vraies élections démocratiques. (...) Sanctionner des candidats signifie également sanctionner le peuple dans sa liberté de choix* », ajoute-elle.

23/01 - Apaisement : « Les militaires en prison délaissés », titre La Nation. Le régime se méfierait particulièrement de quelques militaires qu'il n'a pas l'intention de libérer pour le moment, en dépit des consignes d'apaisement de la communauté internationale. Trois hommes sont perçus comme une menace : les généraux Noël Rakotonandrasana et Heriniaina Raelina et le colonel de gendarmerie Raymond Andrianjafy. Le général Rakotonandrasana est une forte personnalité qui a été à la tête des mutins du CAPSAT en 2009. Le colonel Raymond Andrianjafy a osé affronter l'Emmo/Reg au camp de la FIGN en 2010. Quant au général Heriniaina Raelina, il collaboré étroitement avec Marc Ravalomanana.

► Médiation internationale, SADC, UA, UE

09/01 - Une réunion sur la crise politique malgache à Dar Es Salam. Le bureau de liaison de la SADC annonce la tenue d'une réunion du comité ministériel de la Troïka qui aura pour objet de discuter de l'évolution de la situation à Madagascar et en RDC. Elle sera suivie d'un Sommet de la Troïka. Cette rencontre intervient alors que l'on attend encore la venue à Madagascar de la mission de consultation et d'information de la SADC dirigée par Leonardo Simão, initialement prévue du 18 au 21 décembre et reportée à mi-janvier. La mission avait dû être différée en raison du départ précipité d'Andry Rajoelina à Paris pour rencontrer le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, et le SG de la Francophonie. Le bureau de liaison reste muet sur les détails de ces deux rendez-vous qui font suite au Sommet des chefs d'État et du gouvernement de la SADC des 7 et 8 décembre. Le Sommet avait « *suggéré* » une double non-candidature d'Andry Rajoelina et de son rival. Il avait rappelé l'exigence de retour « *sans condition* » de ce dernier et demandé la révision de la loi d'amnistie. Des sujets dont la plupart sont encore en suspens, alors qu'il ne reste plus que deux mois avant la convocation des électeurs. Jusqu'ici la SADC a montré ses limites et son indécision pour faire sauter les verrous qui font obstacle au processus de sortie de crise. Des partenaires techniques et financiers commencent à s'impatienter et le font savoir.

11/01 - Andry Rajoelina « invité » de nouveau à Dar es Salam. Un déplacement mis en place dans la discrétion. Accompagné de Norbert Ratsirahonana et d'Annick Rajaona, il doit y rencontrer les trois chefs d'Etat de la Troïka, - les présidents de Tanzanie, de Namibie et de RSA - ainsi que le président du Mozambique, qui préside actuellement la SADC. Selon la presse, Andry Rajoelina va tenter d'expliquer qu'il est attaché à la feuille de route mais qu'il a aussi des partisans qui le soutiennent dans sa décision « *souveraine* », en référence aux appels lancés à sa candidature lancés par Elysée Ratsiraka, Maharante Jean de Dieu, les partis TGV et RPSD. Il ne manquera pas de mettre en avant ses nombreuses et spectaculaires « *réalisations présidentielles* » qui mobilisent l'opinion.

12/01 - La SADC explore l'option du « et-et » après avoir préconisé celle du « ni-ni ». La Troïka a voulu sonder le président de la Transition sur sa candidature et celle Marc Ravalomanana. Elle aurait fait volte-face et inversé sa proposition, suggérant à Andry Rajoelina la possibilité de se porter candidat au même titre que Marc Ravalomanana. S'agit-il d'une proposition parmi d'autres, mise sur la table pour explorer une nouvelle piste après le blocage engendré par le « *ni-ni* » ou s'agit-il de la « *dernière offre* » de la Troïka ? Les hésitations de l'organisation régionale préoccupent les observateurs, qui font observer que cette nouvelle piste va dans le sens du scénario évoqué par le chargé d'affaires allemand, qui a évoqué cette option en cas de difficulté dans la mise en œuvre du double retrait.

14/01 - A son retour de Dar es Salam Andry Rajoelina déclare au sujet de sa candidature : « Je me dois encore de consulter mes proches collaborateurs et le parti politique auquel j'appartiens ». Il a une fois encore indiqué que l'officialisation de sa décision est imminente, affirmant que le Sommet a reconnu l'importance de la souveraineté nationale en la matière. « *Le choix final sur celui qui va diriger le pays dépend de la population malgache* » a-t-il martelé. Il confirme que le Sommet a exploré les alternatives qui se présentent concernant la candidature des deux protagonistes. *Tribune* s'interroge sur la « *faisabilité* » du « *et-et* » : quid des textes qui imposent une résidence permanente et effective d'au moins 6 mois dans le pays ? Quid également des restrictions dont Marc Ravalomanana fait l'objet mais surtout de sa condamnation par contumace, qui ne lui permet pas le bénéfice d'une amnistie ? Le « *et-et* » paraît inenvisageable avec le maintien du calendrier électoral. Pour *L'Express*, plus que jamais Andry Rajoelina est face à un dilemme et l'incertitude ne pourra plus se prolonger...

16/01 - Les chefs d'Etat de la Troïka et le président de la SADC réagissent à l'annonce de non-candidature d'Andry Rajoelina et rappellent leurs exigences. Ils réitèrent que les membres du gouvernement qui se porteraient candidats à la présidentielle ou aux législatives devront démissionner de leurs fonctions 60 jours avant la date du scrutin (conformément à l'article 14 de la feuille de route). Ils rappellent que « *le président, le gouvernement, les chefs d'institutions et toute la machine administrative doivent demeurer neutres pendant la période de Transition et particulièrement au cours du processus électoral* » (article 15). Ils réaffirment la nécessité de respecter le calendrier électoral adopté par la CENIT et les Nations Unies. Ils demandent au parlement d'adopter une loi accordant une amnistie générale à Andry Rajoelina et à Marc Ravalomanana, et demandent également que cette amnistie soit accordée aux forces de sécurité.

18/01 - Annonce d'un Sommet de la SADC à Addis-Abeba pour examiner la question du retour de Marc Ravalomanana. L'information a été communiquée par le bureau de liaison aux membres du CSC. Suite à la décision d'Andry Rajoelina de renoncer à son tour à la course à la magistrature suprême, le retour de Marc Ravalomanana pourrait devenir le principal objet des négociations dans la suite du processus de sortie de crise. Un retour qu'Andry Rajoelina considère comme « *pouvant entraîner des conséquences inimaginables pour Madagascar* ». Après s'être plié au « *ni-ni* », il est à craindre que le président de la Transition ne fasse plus de concession et continue de s'opposer au retour de son rival, comme il l'a laissé entendre sur *RFI*, estime *L'Express*.

Pour l'UE, le respect du calendrier électoral n'est plus garanti même si l'idée d'un report n'est pas encore évoquée ouvertement. « *On n'est sûr de rien* », lâche Leonidas Tezapsidis, avant d'encourager les acteurs politiques à « *s'impliquer dans le processus* ». Les déclarations d'Andry Rajoelina sur l'inversion des scrutins ajoutent une incertitude à celles qui étaient déjà identifiées : les retards accumulés pour l'établissement de la liste électorale et la mise en place de la CRM. La refonte de la loi électorale, exigée par la SADC, pourrait constituer une autre source de blocage, le parti TGV n'admettant pas que l'organisation régionale impose une amnistie pour Andry Rajoelina, qui n'a fait pour l'heure l'objet d'aucune condamnation.

19/01 - L'UE et l'ONU peu enclins à laisser Andry Rajoelina organiser les législatives avant la présidentielle. Le souhait exprimé par le président de la Transition lors de l'annonce de son retrait de la course à la magistrature suprême s'est vu opposer un veto des Nations Unies comme de l'UE, principal contributeur international pour l'organisation des élections. Car la tenue de législatives avant la présidentielle remettrait en cause le calendrier électoral accepté par tous. Pour le politologue Harimanana Raniriharinosy, l'inversion profiterait directement au président de la Transition. « *Ca veut clairement dire qu'il cherche à tout prix à s'imposer unilatéralement. (...) Je crois que c'est essentiellement un grand stratagème pour rester davantage au pouvoir* ». Prolonger la transition ou préparer une reconversion ?

21/01 - La Haute Représentante de l'UE, Catherine Ashton, rappelle que l'important soutien politique et financier de l'Europe est conditionné par le respect intégral de la feuille de route, notamment la mise en œuvre des mesures de confiance et d'apaisement, dont l'amnistie et le règlement du retour de Marc Ravalomanana. Catherine Ashton évoque la possibilité de déployer, à la demande de Madagascar, une mission d'observation électorale. Un membre du gouvernement proche d'Andry Rajoelina concède quelques imperfections dans l'application de la feuille de route mais s'étonne des mises en garde de l'UE. « *Pourquoi insister seulement sur la partie malgache alors que c'est la SADC elle-même qui ne respecte pas et viole en premier lieu la feuille de route ?* », soulève-t-il, évoquant les nouvelles exigences de l'organisation régionale au sujet de l'amnistie : « *ce texte a déjà été voté par le parlement à la suite d'un processus accompagné par des experts dépêchés par les organisations internationales. A l'époque, on avait dit que le texte suivait les normes internationales* », martèle-t-il. « *La feuille de route stipule le caractère souverain du contenu et des limites de l'amnistie alors que la SADC exige maintenant sa révision pour viser des personnes* », poursuit-il.

28/01 - Dans un rapport¹⁴, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA insiste sur l'application intégrale de la feuille de route, y compris le retour de Marc Ravalomanana. « *Des aspects importants de la feuille de route restent pendents. Il convient de relever ici la non-application ou l'application partielle des dispositions de la feuille de route relatives notamment au caractère neutre, inclusif et consensuel du processus de transition, aux mesures de confiance et de réconciliation nationale, d'octroi de l'amnistie et de retour inconditionnel au pays de tous les exilés politiques, y compris l'ancien président Marc Ravalomanana* », est-il notamment écrit. Le CPS rappelle ainsi les résolutions adoptées au niveau de la SADC lors de son Sommet des 7 et 8 décembre 2012. L'organe de sécurité de l'UA confirme les prochains rendez-vous internationaux destinés à examiner la situation. « *Le GIC-M et le CPS devraient se réunir et envisager la prise de mesures appropriées pour accélérer la sortie de crise à Madagascar* », précise le communiqué. Certains hommes politiques voient dans ce rappel une condamnation de la position française qui s'oppose au retour de Marc Ravalomanana avant les élections. Le CPS tire également la sonnette d'alarme à propos du processus électoral. Celui-ci « *connaît des problèmes d'ordre logistique et financier qui pourraient avoir un impact négatif sur le respect du calendrier électoral* », fait part le communiqué. La CENIT aura une réunion cruciale avec les partenaires techniques et financiers les 4 et 5 février. La question de l'inversion de l'ordre des prochaines élections sera à l'ordre du jour.

30/01 - La directrice des Relations internationales à la Présidence, Annick Rajaona, affirme être rentrée d'un déplacement à Addis-Abeba pour défendre le dossier malgache auprès du CPS. « *Nous avons demandé la levée des sanctions individuelles décidées par l'UA et qui pèsent sur 109 personnes de la HAT de 2009. Pour une question de parallélisme de forme, il est normal de lever ces sanctions au moment où on décide de passer à l'amnistie. Il existe des personnalités qui sont susceptibles de se présenter aux élections et qui figurent dans cette liste, tout comme il y a des gens qui ont besoin de l'amnistie pour affronter les urnes* », soutient-elle. Cette demande de levée des sanctions individuelles avait déjà été formulée par Maurice.

Annoncé pour le mois de décembre, le médiateur de la SADC Leonardo Simão est de retour pour une brève mission. Sa visite intervient au lendemain du Sommet de l'UA où le rapport de Conseil de paix et de sécurité (CPS) a demandé le respect du calendrier électoral et réitéré sa décision relative au retour sans condition de Marc Ravalomanana. Ce sont donc les divergences d'opinion sur le caractère immédiat de ce retour que Leonardo Simão aura à écouter. Son objectif serait, avant tout, de comprendre les causes de ces divergences entre signataires de la feuille de route et entre certains membres de la communauté internationale.

► Diplomatie

02/01 - Andry Rajoelina en pèlerinage familial en Israël. Un déplacement comportant un volet politique. Avant de décider s'il se présentera à la présidentielle, le président de la Transition a décidé d'aller se recueillir en Israël sur les lieux saints du christianisme. Il devait initialement s'y rendre pour les fêtes de la Nativité mais son départ a été reporté au lendemain de son discours de présentation des vœux. Le pèlerinage présidentiel a été planifié par l'agence de voyage israélienne qui avait déjà monté, il y a quelques mois, un périple similaire pour le ministre des Postes et télécommunications, Ny Hasina Andriamanjato, son père, le pasteur Richard Andriamanjato, et une délégation de chrétiens, précise la LOI. Andry Rajoelina s'intéresse depuis plusieurs mois à l'ouverture d'une ambassade israélienne à Antananarivo ; il avait confié à cet effet une mission exploratoire à son conseiller français, Philippe Leclerc. Au programme, la visite du tombeau du roi David, annonce son entourage, pour qui ce grand monarque est considéré par Andry Rajoelina comme « *un modèle de sagesse et de droiture* ».

Les mobiles de ce voyage soulèvent des interrogations. Le communiqué de la présidence se contente d'indiquer que « *durant ce séjour en Terre Sainte, le chef de l'État aura également des entretiens avec les princi-*

¹⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/26/20/448497/83279449.pdf>

paux hauts dirigeants de l'État hébreux ». Selon certaines sources, la Transition chercherait à acquérir des appareils pour lutter contre l'insécurité dans le Sud. En septembre 2012, Andry Rajoelina avait promis l'acquisition d'hélicoptères et une surveillance satellitaire mais le projet est resté sans suite. D'autres observateurs évoquent la recherche de soutiens diplomatiques au moment où la Transition se trouve à la croisée des chemins dans le processus de sortie de crise. Un soutien d'Israël pourrait, par contrecoup, influencer sur la position américaine qui demeure très hostile au régime. Les relations diplomatiques entre Israël et la Grande Ile ont connu des hauts et des bas. Elles étaient au beau fixe durant l'ère République, rappelle L'Express. La visite officielle de Philibert Tsiranana, premier président, pour signer un « *traité d'amitié et de paix perpétuelle israélo-malgache* » en 1961 en est l'illustration. Israël avait ouvert une ambassade à Antananarivo. Ces relations avaient débouché sur une coopération technique pour ne citer que l'équipement des forces républicaines de sécurité et la formation des hauts responsables des forces de l'ordre. Les deux pays avaient également entretenu des relations économiques, concrétisées par la signature d'un accord de coopération économique et technique en 1964. Les secteurs minier et touristique ont été explorés par les deux pays. Leurs relations diplomatiques se sont refroidies durant la 11^{ème} République. Au début des années 90, le président Zafy avait tenté de renouer des contacts avec Israël mais sans y parvenir. Actuellement Israël est représenté par un ambassadeur non-résident. Son gouvernement avait dépêché un diplomate pour suivre le procès de Joseph Akiva, l'un de ses ressortissants qui se dit opérateur économique, condamné avec sursis par la justice dans une affaire à connotation politique début 2012. Il avait été suspecté d'être un « *mercenaire* » de Marc Ravalomanana, envoyé en éclaireur pour préparer son retour¹⁵. Depuis l'accession d'Andry Rajoelina au pouvoir en 2009, l'Etat d'Israël a multiplié les appels du pied pour rétablir ses relations politiques et économiques avec la Grande Ile.

04/01 - Un communiqué de la présidence fournit quelques précisions sur le déroulement du voyage en Terre Sainte. On apprend ainsi que le domaine de la sécurité a bien été abordé durant la rencontre qu'Andry Rajoelina a eu avec Shimon Peres : « *Israël va accompagner sur tous les plans Madagascar dans ce domaine pour que le peuple malgache vive dans la quiétude, dans la sérénité et dans la paix, afin de pouvoir s'atteler à ses tâches et attributions quotidiennes pour le développement de sa Nation* ». Aucune précision n'est donnée sur cet « *accompagnement sur tous les plans* ». Certains pronostiquent l'acquisition éventuelle de drones pour les forces armées, mais également l'arrivée d'experts militaires. Le communiqué fait en outre allusion à la relance de l'aide au développement.

Commentaire de L'Express : « *Le troisième aura été le bon. Il a fallu un troisième mage pour indiquer le chemin à suivre pour Rajoelina. Après les faux prophètes tanzanien, Kikwete et français Fabius, il a fallu trouver un vrai juif en la personne de Peres, président de l'État le plus controversé au monde pour que les rôles de Melchior, Balthazar et Gaspard, Rois mages venus d'Orient guidés par une étoile pour rendre hommage au roi des Juifs, soient reconstitués. Malmené par Kikwete qui lui impose de ne pas se présenter à l'élection présidentielle de mai, rudoyé par Fabius qui lui conseille d'attendre 2018 pour être plus « mûr », l'étoile de David guida Rajoelina auprès du président, à défaut de roi, des Juifs. Il y trouve grâce car, contrairement aux mages qui apportèrent or, myrrhe et encens à leur hôte, c'est Rajoelina qui se trouve couvert d'attentions et de douceurs. Des projets de développement, du matériel de sécurité et même des gardes de corps figurent dans les bagages du président de la Transition* ». Pour le quotidien, il ne fait aucun doute qu'Andry Rajoelina sera candidat et qu'il est convaincu de son élection. Le soutien obtenu d'Israël serait ainsi un camouflet pour la communauté internationale et en particulier pour les Etats-Unis, fidèles protecteur de l'Etat Hébreux. Ce soutien pourrait inclure le financement des élections en échange, de quelques facilités d'investissement, notamment dans le secteur minier. L'éditorialiste conclut que cette coopération est naturelle pour ceux qui soutiennent que les Malgaches sont d'origine juive. Thèse renforcée par le projet d'Hitler de déporter les Juifs à Madagascar. Et de rappeler la construction, sous le lère République, de l'hôtel Hilton et l'équipement des FRS avec des fusils Usi dont des bandits se servent jusqu'à maintenant. « *Les Israéliens reviennent ainsi en terrain connu pour ne pas dire en terre promise* ».

« *Ce pèlerinage présidentiel a réveillé tous les fantasmes, allant d'une hypothétique intervention des militaires israéliens dans la traque de Remenabila, dans la lutte anti-piraterie, jusqu'à une intervention de ces experts dans le domaine de la sûreté et sécurisation du territoire. Les rumeurs les plus folles ont circulé à ce sujet et cela grâce à une manipulation médiatique savamment orchestrée* », écrit Le Courrier.

La Nation écrit : « *En 2009, c'est l'implication d'étrangers, notamment des Sud-africains, dans des domaines qui ne devraient concerner que les forces de sécurité malgaches qui a été à l'origine de la mutinerie au sein de l'armée. C'est pourtant ce genre de situation qui pourrait être réédité par le régime de Transition. (...) Les chefs militaires sont humiliés.*

Le GTT International appelle Andry Rajoelina à « *s'abstenir de tout soutien et aide directe ou indirecte, civile ou militaire ou toute autre forme* » de la part d'Israël.

10/01 - Le général André Ndriarijaona, chef d'État major, confirme que l'acquisition d'hélicoptères auprès d'Israël est en cours. « *Les forces armées malgaches ne manquent ni d'expérience, ni de compétence, mais*

¹⁵ Cf. Blog Justmad – Revue de presse janvier 2012

juste de matériel adéquat. Si renforcement de capacité il y a entre l'armée malgache et israélienne, cela concernera des spécialistes qui vont nous initier à l'utilisation des matériels nouvellement acquis », précise le CEMGAM.

23/01 - La France continue de suivre le dossier malgache en concertation avec la Tanzanie. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu avec Jakaya Mrisho Kikwete, président de la Tanzanie, en visite officielle à Paris. A l'occasion de cet entretien, les deux hommes ont évoqué les grands enjeux de la relation bilatérale ainsi que les principaux sujets de sécurité régionale et internationale, en particulier la situation politique à Madagascar et les crises qui affectent la RDC et le Mali.

24/01 - François Goldblatt, nouvel ambassadeur de France : « Ne pas compliquer ce qui est déjà clair dans un contexte complexe ». En d'autres termes, la France ne souhaite pas que l'on cherche à modifier l'ordre des élections. **Quant au retour de Marc Ravalomanana, la France n'y est pas favorable avant les élections,** rejoignant en cela la position du président de la Transition. Sandile Schalke, chef du bureau de liaison de la SADC (sur le départ) a fait comprendre que les propos de l'ambassadeur sur le retour de Marc Ravalomanana ne reflètent pas la position officielle de la communauté internationale. Les modalités et le moment du retour de l'ancien président ne seront connus qu'à l'issue de la réunion annoncée de l'UA et du GIC, dont la France est membre. La mouvance Ravalomanana s'est offusquée de l'annonce faite par François Goldblatt. « *Je ne sais pas si c'est la position officielle de la France ou non. Mais si c'est le cas, cela ne va pas aider l'application de la feuille de route* », a rétorqué Me Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente du CST. Le président du Congrès, Mamy Rakotoarivelo, s'est rendu à l'ambassade de France pour tenter d'obtenir plus amples explications. « *Une telle position, si elle se concrétise, pourrait conduire la mouvance à boycotter les élections* » a-t-elle menacé. Selon le GTT international, « *la France via son nouvel ambassadeur à Madagascar, réagit de manière contradictoire face aux communiqués de la SADC et de l'UE. Ces derniers, comme la communauté internationale, ont conditionné le financement de la préparation des élections à l'application intégrale de la feuille de route* ». Eliane Naika, présidente du groupe parlementaire des exilés et des détenus politiques au sein du CST, condamne les déclarations de l'ambassadeur : « *ce sont des propos maladroits sur le plan diplomatique, car ils interfèrent dans les affaires d'un pays indépendant et ne respectent pas les pays africains chargés du dossier malagasy en vue de la sortie de crise* », affirme-t-elle. Pour L'Express, le retrait d'Andry Rajoelina, réclamé par la France, semble avoir été obtenu en échange de la garantie d'un blocage du retour de son rival. Si Marc Ravalomanana, déjà forfait, ne peut pas rentrer, le risque est grand que le TIM boycotte les élections et laisse le champ libre au TGV. On aurait alors la même majorité qu'actuellement au sein du CT et du CST. Autrement dit, l'organisation d'élections, aussi libres et transparentes soient-elles, aura été un coup d'épée dans l'eau.

25/01 - Les USA apprécient le retrait d'Andry Rajoelina mais continuent de faire pression. Johnnie Carson, sous-secrétaire d'Etat pour l'Afrique, a adressé une lettre officielle au président de la Transition pour faire part de sa satisfaction. Il écrit notamment : « *Suite à ces annonces, j'espère que la saison des campagnes va se passer en toute fluidité et que le peuple Malagasy pourra participer à des élections libres, justes et crédibles afin de choisir la prochaine génération de dirigeants. (...) Le retour de Madagascar dans la grande famille des démocraties peut ouvrir la voie au rétablissement d'une nouvelle et solide relation* ». Il ajoute : « *J'ose espérer que tous les signataires vont désormais se conformer aux dispositions de la feuille de Route de la SADC, plus particulièrement celles relatives au retour sans condition des exilés politiques. Je suis confiant que vous allez honorer votre engagement et résister à ceux qui vous pourraient vous exhorter à vous présenter aux élections* ». Les « *Ravalomananistes* » se félicitent de ce rappel à la nécessité du retour « *sans conditions* » des exilés politiques, qui contredit l'avis de l'ambassadeur français, lequel juge le retour de l'ancien président inopportun avant les élections. C'est la première fois que les autorités américaines s'adressent de manière officielle à Andry Rajoelina.

► Médiation malgacho-malgache, déstabilisation, opposition

09/01 - L'association « Le Grand pardon » insiste sur la réconciliation des réconciliateurs avant une réconciliation des protagonistes de la crise. Pour l'association menée par Nary Ravonjy, journaliste-photographe à *Midi*, pour pouvoir réconcilier tous les acteurs de la crise, « *ce sont les réconciliateurs qu'il faut d'abord réconcilier. (...) Ce n'est ni Ravalomanana, ni Rajoelina qui est le problème dans la réconciliation, mais l'absence de réconciliateur crédible* ». Le journaliste déplore que les réconciliateurs autoproclamés (FFKM, Finona, CNOSC, AOSC, Comité des citoyens pour la conciliation de Raymond Ranjeva...) ne soient pas capables de dépasser leurs préférences politiques et étalent leurs divergences au grand jour. Les différents organes de médiation devraient s'unir pour former une entité unique crédible, capable alors de proposer ses bons offices. « *Le Grand pardon* » rassemble une dizaine d'hommes de presse ainsi que des artistes et des athlètes.

15/01 - Le CSC et les signataires de la feuille de route se sont réunis une troisième fois, sans résultat tangible. Comme lors des précédentes réunions du 10 et 17 décembre, les discussions ont porté sur la manière d'appliquer intégralement ce texte et éviter ainsi les contradictions et divergences dans l'interprétation de ses articles. Les articles 18, 19, 20 et 45 ont été les principaux points discutés. La réunion n'a cependant abouti à aucune résolution concrète et l'article 20, qui concerne le retour de Marc Ravalomanana, reste encore la pomme de dis-

corde. Il dispose que ce retour ne pourra se faire qu'après l'instauration d'un environnement politique et sécuritaire favorable. Si les représentants de la mouvance Ravalomanana revendiquent son retour immédiat et sans condition, la mouvance Rajoelina, représentée par des membres du parti TGV, campe sur sa position et soutient que le retour de l'ancien président ne peut intervenir qu'après les élections. « *Les prémices d'une vraie discussion malgacho-malgache pour la résolution de la crise sont en train de se profiler* », estime néanmoins Victor Manantsoa, ministre des Relations avec les institutions.

22/01 - La mouvance Ratsiraka ne prendra pas part aux prochaines élections. Son chef de file ne renonce pas à organiser un dialogue malgacho-malgache. S'étant abstenue de signer la feuille de route, la mouvance est restée volontairement à l'écart des institutions de la Transition. Cette absence persistante s'explique par le fait que ses responsables continuent de réclamer la tenue, à Madagascar, d'une conférence au sommet malgacho-malgache placée sous la houlette du FFKM. Elle estime que l'organisation d'une telle rencontre permettrait d'instaurer une atmosphère d'apaisement politique durable avant les élections. Selon ses proches, Didier Ratsiraka n'a pas renoncé à revenir à Madagascar très prochainement pour participer à ce dialogue.

02/01 - Tentative de coup d'Etat : un Karana dans le collimateur ? Le quotidien *Les Nouvelles* révèle qu'un indopakistanaï est recherché par la FIS. Il aurait financé la tentative d'attentat à la bombe qui devait se produire lors de l'inauguration du Coliseum d'Antsonjombe et du Temple du rugby. Les hommes du colonel Lylison n'ont pu retrouver sa trace. L'individu serait responsable d'une filière d'importation d'armes, démantelée récemment. Il serait également l'instigateur du braquage d'une banque. On ignore si cette affaire a un lien avec la tentative de coup d'Etat qui aurait été concoctée par trois officiers généraux et qui aurait été déjouée par les forces de l'ordre peu avant Noël.

16/01 - Le président de l'Eglise FJKM, le pasteur Lala Rasendrasina, attaqué de nuit à son domicile par 6 individus armés. Son épouse a été violentée. Des matériels, dont 4 ordinateurs, ont été dérobés, ainsi que des dossiers et des fichiers de l'Eglise. Le pasteur a affirmé que les assaillants ont agi à visage découvert et qu'ils ont déclaré avoir agi sur commande. Il estime que l'attaque pourrait avoir un lien avec une menace de mort récemment reçue. Pour *L'Express*, il est probable que des documents sensibles aient été volés. Le pasteur pouvait avoir en sa possession des documents concernant ses relations avec l'exilé d'Afrique du Sud. Depuis l'annonce officielle de sa mission de réconciliation le 25 novembre, le FFKM n'a encore rien dévoilé sur la stratégie qu'il compte mettre en œuvre. « *Cet événement n'aura pas d'impact sur les démarches du FFKM* », a tenu à rassurer le chef d'Eglise. C'est la seconde fois que la demeure du président de la FJKM est cambriolée depuis le début de la crise en 2009.

17/01 - Selon Jean-Eugène Voninahitsy, un attentat contre la vie de Marc Ravalomanana a été commandité par de hautes personnalités proches du pouvoir. Le président des Autres Sensibilités (AS) affirme qu'un tireur d'élite devait être recruté pour concrétiser le projet. « *Ce genre de pratique est contraire aux valeurs morales malgaches* », a-t-il poursuivi. Le parlementaire explique que ce projet d'attentat avait pour finalité de discréditer Andry Rajoelina. Il aurait été préparé par certains de ses proches collaborateurs, rapporte *Tananews*.

07/01 - L'ex-premier ministre de la Transition, Monja Roindifo, lancer des piques acerbes à l'endroit de son ancien compagnon de lutte, Andry Rajoelina. Il « *est inconstant, manipulable, et ne cherche plus qu'à profiter de ses prérogatives* », a-t-il lancé, considérant que le président de la Transition est responsable d'une gestion catastrophique. Le parti Monima, dont il est le président, présentera des candidats à tous les scrutins à venir.

15/01 - Le chef de la diplomatie, Pierrot Rajaonarivelo, désavoue Andry Rajoelina en présence de la communauté internationale. « *Le chemin à parcourir est encore long, mais je sais que le gouvernement peut compter sur l'appui indéfectible de la communauté internationale dans les dernières épreuves de résistance auxquelles il est soumis* », a-t-il déclaré lors de la cérémonie de vœux du ministère. Pierrot Rajaonarivelo affirme ainsi son attachement à la communauté internationale alors qu'Andry Rajoelina brandit un discours souverainiste et va jusqu'à lancer une menace de rupture avec les partenaires techniques et financiers traditionnels. Il souligne qu'il est impossible de tenir des élections crédibles sans soutien extérieur. Au-delà des raisons financières, le véritable enjeu réside en la reconnaissance des résultats des élections. Le ministre ajoute que le soutien de pays comme la Chine ou la Russie est loin de suffire à Madagascar. L'option évoquée par Andry Rajoelina au palais présidentiel lors de la cérémonie des vœux aux corps constitués engagerait selon lui Madagascar dans une nouvelle crise postélectorale. Le ministre va jusqu'à accuser les partisans de l'homme fort de la Transition de refuser la « *suggestion* » du « *ni-ni* » de la SADC, rappelée par le premier ministre. Il rend responsable l'homme fort de la Transition du retard dans la mise en œuvre des mesures d'apaisement. Celles-ci « *n'ont pas encore été évoquées en conseil des ministres* », déplore-t-il, après avoir évoqué d'autres sujets de discorde comme le non-respect des droits de l'homme, de la démocratie, de la bonne gouvernance et des normes internationales. La présidence n'a pas tardé à réagir en invitant le chef de la diplomatie à démissionner s'il n'est plus en accord avec la ligne du pouvoir. Pierrot Rajaonarivelo est encore accusé de ne pas avoir su gérer son meeting de Toliara, qui a dégénéré en pillages à connotation ethnique et en manifestation d'hostilité au pouvoir Merina. La presse constate qu'à quelques semaines du scrutin présidentiel la Transition se lézarde et ses membres se livrent à de farouches affrontements. Pierrot Rajaonarivelo

avait commencé à se démarquer de la présidence lors de l'épisode de l'invitation adressée par la SADC à Andry Rajoelina lors du Sommet de Maputo des 7 et 8 décembre.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

04/01 - Pour le chargé d'affaire américain, la situation des droits de l'homme continue de se détériorer. « Nous sommes toujours alarmés par le fait que le régime manque de respect envers certains des principes les plus acceptés universellement » déclare Eric Wong, chargé d'affaires. « Des rapports publiés par les Nations Unies ainsi que d'autres organisations internationales de renom ont mis en exergue le degré auquel la situation des droits de l'homme à Madagascar a continué à [se] détériorer. On nous a récemment rappelé que le monde ne permettra [pas] aux dirigeants illégitimes de justifier leur anarchie en faisant un abus des notions de souveraineté, patriotisme, et de la loi. Ceux qui prétendent se qualifier pour l'AGOA doivent être issus d'une élection libre et faire preuve de bonne gouvernance. Il faut aussi respecter le droit international et contribuer à la sécurité régionale, si l'on veut prendre sa place parmi les dirigeants légitimes du monde. Les récentes actes visant à restreindre la liberté de la presse pour des journalistes particuliers, les détentions depuis 2009 des ennemis politiques sans procès ni procédure normale, ainsi que les rapports indiquant que des membres de la population civile dans le Sud du pays aient fait l'objet de viols ou d'exécution sommaire alors que leurs villages sont incendiés, ne sont que quelques-uns parmi les exemples indiquant clairement que la situation des droits de l'homme ne s'est pas amélioré à Madagascar ». Une déclaration virulente dans la droite ligne des précédentes, qui provoque l'ire du site *Madagate*.

22/01 - L'Union nationale malgache des droits humains (UNMDH) dresse un bilan de son activité en 2012. 1.690 doléances ont été enregistrées. 25 % d'entre elles sont liées à des violences physiques, principalement conjugales et domestiques. Les conflits fonciers sont également fortement représentés. L'organisation a adhéré à la stratégie « Publiez ce que vous payez », coalition mondiale de la société civile pour la transparence des industries extractives. L'association des journalistes pour les droits humains, créée il y a deux mois, figure également parmi les innovations de l'année 2012. Des formations des formateurs sur différents thèmes ont été réalisées. « La remise à niveau de tous les acteurs œuvrant dans le droit de l'homme figure chaque année parmi les priorités de l'UNMDH pour qu'ils aient les compétences nécessaires en la matière », a martelé Jérémie Angelier, coordonnateur national de l'UNMDH qui fête ses 9 ans d'existence. Elle regroupe 375 associations œuvrant pour les droits humains à travers toute île.

28/01 - Démolitions d'habitations : près de 6.000 sans-abri. Malgré la décision prise en conseil des ministres en mai 2012, portant suspension de démolitions d'habitats et de scellages des biens, des démolitions se poursuivent, déplore *La Nation*. On dénombrerait actuellement 5.975 personnes expulsées sans-abris pour 1.195 démolitions d'habitations. La région d'Analamanga arriverait en tête et tous les records seraient battus depuis 3 ans. Selon le directeur régional de la Population et des affaires sociales, le ministère a enregistré 3 millions de plaintes pour litiges fonciers et démolitions de demeures. Seuls 19 cas sur ces 1.195 démolitions ont pu être résolus. La direction régionale tente malgré tout de ravitailler les victimes, de leur fournir des tentes et de leur apporter un appui moral. La crise que traverse le pays ne fait qu'aggraver la situation des victimes.

► Exploitation sexuelle des enfants, homosexualité

09/01 - Nosy Be s'engage dans la lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et le tourisme sexuel impliquant les enfants en adoptant un nouveau code de bonne conduite. L'initiative bénéficie de l'appui du BIT à travers son programme international de lutte contre le travail des enfants par l'éducation (Ipec /Tackle), financé par l'UE-ACP. Un atelier de formation des hôteliers et des acteurs du tourisme a été organisé, à l'issue duquel le code de conduite a été adopté, avec le concours du ministère du Tourisme, de l'ECPACT France, du réseau de protection de l'enfance et de l'office régional du Tourisme.

12/01 - Andry Rajoelina se prononce publiquement contre la légalisation de l'homosexualité. Dans son discours de vœux au palais présidentiel il a surpris son auditoire en abordant ce sujet qui, jusqu'ici, n'attirait guère l'attention des médias et de l'opinion publique. « Ceci est contre nos valeurs. Tant que je suis président, il n'y aura pas de législation de mariage gay », a-t-il déclaré. *La Nation* condamne vigoureusement cette prise de position. Madagascar ne fait pas partie de ces pays où l'homosexualité est considérée comme un crime passible de peines, allant de l'emprisonnement à la mort, en passant par la lapidation ou le bannissement, note *L'Express*. Mais ce n'est pas pour autant que les droits des homosexuels sont respectés. Dans le rapport sur l'« Orientation sexuelle et identité de genre à travers le monde », publié en novembre 2012 pour le Groupe de travail sur la dépénalisation universelle de l'homosexualité de l'IRIS, il est mentionné qu'à Madagascar « l'homosexualité [n'est] pas pénalisée en tant que telle mais [qu'il existe des] pratiques discriminatoires ». La « société [est] résolument hostile à toute pratique qui la heurte, [les] personnes LGBT sont marginalisées [tandis que les] autorités ignorent leur existence et n'envisagent pas de sensibiliser la population ». La question de l'homosexualité n'est pas encore ouvertement abordée à Madagascar.

► Santé, nutrition, handicapés

07/01 - Du sang humain se vend à l'Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA). Sachant que le stock de poches de sang ne suffit pas à secourir les patients des urgences, des jeunes vendent leur sang entre 13.000 et 15.000 Ar la poche. Des individus se postent aux portails de l'établissement et attendent que des personnes entrent en contact avec eux pour ce type de service rémunéré. Pour *La Nation*, Madagascar risque de vivre la même expérience qu'en Inde où la vente d'organes est devenue monnaie courante.

Le mariage précoce détruit les jeunes filles, titre *SlateAfrique*. Bien qu'interdit depuis 2007, le mariage des mineures de moins de 18 ans est en nette recrudescence, note *Afrik.com*. La Grande Ile est devenue l'un des pays d'Afrique subsaharienne les plus touchés par le mariage précoce, a souligné l'ONU au cours de la journée internationale des jeunes filles, en décembre 2012. Les chiffres sont alarmants. « *Le pourcentage d'enfants mariés a augmenté environ de 10 % en 5 ans. Il était de 39 % en 2004 contre 48 % en 2009* », d'après les conclusions du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Et d'après les prévisions de l'ONU le phénomène va crescendo. « *767.000 jeunes filles nées entre 2005 et 2010 seront mariées ou en union avant leur 18ème anniversaire d'ici 2030* », annonce l'organisation mondiale. Parmi les 22 régions, les plus touchées, la région Atsimo Andrefana, au sud-ouest, où 69 % des jeunes filles mineures sont mariées, suivie de la région Analamanga. Près de 10 femmes meurent chaque jour en donnant naissance, la plupart d'entre elles succombant à des grossesses précoces. La plupart des jeunes filles victimes de mariage précoce vivent dans des conditions précaires. Elles subissent toutes sortes de violences physique, verbale, morale et économique. Le mariage précoce les détruit, affirme Esther Vololona Razazarivola, présidente de l'association Avenir qui lutte contre toutes formes de discrimination.

25/01 - Conséquence de la pauvreté et du climat s'insécurité, 47 % de la population d'Antananarivo présente des troubles mentaux sous diverses formes. A Mahajanga, ce taux est de 31 %. « *La misère engendre le stress et les troubles mentaux. Ceux-ci aggravent, à leur tour, la misère. Ce cercle vicieux touche les pays comme Madagascar. Lorsqu'une personne présente des troubles mentaux, sa famille et la société dans laquelle elle vit sont affectées. Une femme sur cinq fait de la dépression. Ses enfants deviennent sous-développés au niveau de la santé, de la nutrition et des facultés intellectuelles. Même après 30 ans, ces enfants sont facilement éjectés de leur travail* », affirme le professeur Driss Moussaoui, président de l'Association mondiale de psychiatrie sociale.

► Expatriations, employés domestiques

16/01 - Entre janvier 2011 et septembre 2012, 500 travailleurs malgaches ont rejoint le Liban. Une majorité n'est pas inscrite sur les registres du consulat, selon le rapport des services d'immigration de l'aéroport de Beyrouth. « *Pourtant l'émigration des travailleurs malgaches dans ce territoire est interdit, sauf pour ceux qui sont en vacances. Il y a environ 4.000 malgaches ici, la plupart d'entre eux ne sont pas enregistrés au consulat* », indique une source locale. Des propos qui confirment ceux de Liliane Kfoury, chercheuse à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, membre de Caritas Liban. « *Aujourd'hui, des travailleuses malgaches arrivent au Liban par voie illégale. Elles partent depuis le Koweït ou Dubaï. Cette situation leur ouvre une porte dangereuse parce qu'elles débarquent sans permis de séjour, alors que la loi libanaise indique que cette situation est passible d'arrestation* », a-t-elle confié en marge de la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre à Antananarivo. Le directeur général de l'emploi, du travail et des lois sociales, Samuelson Ramanitrinony, ne cache pas la réalité et parle de « *trafic de personnes* » par des agences clandestines. « *Au mois de novembre, on a réussi à démasquer des travailleurs qui sont partis en boutre vers les Comores. Les autorités de ce pays ont contacté celles de la région Boeny à propos de la présence d'une vague de travailleurs malgaches qui avaient l'intention d'aller au Liban. Quelque temps après, la même histoire s'est répétée à Toamasina. Cette fois, une agence de placement était derrière* », déclare-t-il. Selon une source au sein du ministère de la Fonction publique, l'envoi d'un travailleur rapporte environ 500 dollars à l'agence de placement et à certains hauts responsables de ce ministère. Selon le syndicat des professionnels diplômés en travail social (SPDTS), 733 demandes de rapatriement du Liban sont en attente, une cinquantaine du Koweït et d'Arabie Saoudite. 20 plaintes ont été déposées depuis le début du mois de janvier par des jeunes femmes ayant travaillé au Liban.

18/01 - Travail à l'étranger : un comité interministériel sera mise en place. Composé des ministères de la Fonction Publique, du travail et des Lois sociales, de la Santé publique, de la Population, de la Sécurité intérieure et des Affaires étrangères, sera mis en place pour le suivi des conditions d'envoi par les agences de placement des travailleurs émigrés, ainsi que le suivi des conditions de vie des travailleurs à l'étranger.

20/01 - Près de 90 % des employés domestiques travaillent hors de tout cadre juridique régissant le droit du travail. Au niveau mondial, le taux d'exclusion des travailleurs domestiques s'établit à 29,9 %, selon un rapport de l'OIT. A Madagascar, le travail domestique touche également des enfants mineurs pour diverses raisons, telles

que la pauvreté de leur famille, l'éloignement de l'école, ou encore les us et coutumes. D'après les chiffres de l'OIT, 39 % des enfants malgaches vivent de petits métiers, et 37 % travaillent comme domestiques.

28/01 - Plusieurs dizaines de travailleurs malgaches au Koweït, sont sans abris, ayant quitté leur emploi. Ils n'ont pas les moyens de rentrer au pays, et ne peuvent bénéficier de l'assistance d'une ambassade malgache sur place.

► Médias, liberté de la presse

05/01 - Nouvelle condamnation pour les journalistes de Free FM. La station voulait redémarrer ses émissions en ce début de mois. Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre, ainsi qu'un technicien, sont condamnés à 3 ans d'emprisonnement avec sursis pour 4 chefs d'inculpation : atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, opposition à forces de l'ordre, destruction de biens publics et manifestation sans autorisation. La condamnation est relative à une manifestation de rue que la radio a organisé en mai 2012. Le ministère de la Communication, invoquant cette condamnation, a enjoint *Free FM* de suspendre ses émissions. Un recours en opposition a été décidé par la défense, ce qui pourrait remettre en question toute la procédure étant donné que les intéressés n'étaient pas au courant de la tenue du procès. D'où le jugement par défaut. Depuis un an la radio d'opposition a été la cible de diverses poursuites. Ses deux principaux animateurs ont été d'ardents supporters d'Andry Rajoelina au moment de sa prise de pouvoir. Le 28 décembre, Lalatiana Rakotondrazafy avait informé le ministère du transfert du siège de *Free FM* et annoncé la reprise de ses émissions. Les deux journalistes de *Free FM*, virulents envers le pouvoir, ont déjà eu maille à partir avec les autorités. Interpellée durant 24 heures en mai après avoir accusé un homme d'affaires influent d'être impliqué dans un trafic illégal de bois de rose, la directrice de *Free FM*, a été contrainte de cesser d'émettre en juillet, après la mutinerie du 1^{er} RFI d'Ivato ayant fait 3 morts. Les autorités lui reprochaient d'avoir diffusé un message des mutins annonçant un coup d'Etat. Recherchée par la police, Lalatiana Rakotondrazafy et deux de ses collaborateurs avaient secrètement trouvé refuge à l'ambassade d'Afrique du Sud pendant deux mois. Après un accord diplomatique entre les autorités malgaches, sud-africaines et les partenaires internationaux de l'ONU, les journalistes ont pu sortir libres de l'ambassade et reprendre leurs activités, pensant que les poursuites à leur encontre seraient abandonnées.

10/01 - La liberté de la presse au cœur des débats lors de la présentation des vœux au palais d'État. Le président du Congrès, Mamy Rakotoarivelo, a profité de son intervention pour épingler le ministre de la Communication, Harry Laurent Rahajason. « *Le ministre responsable utilise un prétexte d'interdiction de propagation de fausse nouvelle pour empêcher l'opposition d'accéder aux médias publics* » a-t-il déclaré, soulevant aussi la nécessité d'une réouverture des radios fermées durant la Transition. Le ministre n'a pas tardé à réagir : « *Je trouve dommage qu'un chef d'institution ne maîtrise pas la loi* » a-t-il affirmé, soulignant que les radios fermées n'avaient pas rempli les conditions exigées par la loi. « *Tant que je serai là, ces radios (...) resteront fermées, c'est mon dernier mot* », a conclu le ministre. Andry Rajoelina est aussi entré dans la mêlée : « *La liberté ne veut pas dire anarchie* » a-t-il déclaré, déplorant que des médias « *incitent à la division et à la rébellion* ». *Tribune* rappelle que tout ce que revendique le président du Congrès figure dans la feuille de route devenue loi et dont tout le monde réclame l'application. Le site ajoute : « *le plus étonnant c'est quand le ministre transige et ose dire que tant qu'il demeure ministre, c'est lui qui décide ; mais que pense-t-il du rôle et des fonctions du Conseil supérieur à la Communication audiovisuelle (CSCA) ?* ».

11/01 - Le vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo a porté plainte, à Paris, contre le blogueur Alain Rajaonarivony, résident en France. La première audience a eu lieu au tribunal correctionnel de Paris. La requête en annulation déposée par la défense sera examinée le 19 février. Au cas où le procès se poursuivrait, l'audience ne reprendrait qu'en novembre. La plainte du VPM a trait à la publication en ligne d'un article faisant suite à la conférence de presse d'Alain Ramaroson au sujet de la disparition de sa nièce la ministre Nadine Ramaroson.

19/01 - Accompagnement du processus électoral : une vingtaine de directeurs de publication et rédacteurs en chef s'engagent. La CENIT a organisé des séminaires de sensibilisation et de formation à l'intention des responsables des médias. A l'issue de ces rencontres, une charte d'engagement pour la couverture de la période électorale a été adoptée, ainsi qu'un guide de couverture des élections. Des intervenants de l'OIF, de la COI, de RSF, de France 24 et de la CENIT ont apporté leur concours. Les échanges ont notamment porté sur les bonnes pratiques et sur le cadre juridique malgache. A l'occasion de cette opération, le responsable du bureau Afrique de RSF, Ambroise Pierre, a rencontré un proche collaborateur du ministre de la Communication. Lors de sa visite, il a rappelé son rôle et ses responsabilités et aurait reconnu que l'affaire de la fermeture des stations audiovisuelles est délicate et qu'il y a eu des dérapages. Il a toutefois invité ses interlocuteurs à faire preuve de clémence.

Liberté de presse : le Club des journalistes doyens (CJD) réitère son appel à la renaissance de l'Ordre des journalistes car, d'après lui, la presse et les journalistes vivent dans un environnement très difficile. Le CJD condamne toute poursuite judiciaire à l'encontre des journalistes dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, pratiques qui ternissent l'image du pays à l'étranger. Il condamne également les obstacles mis par le pouvoir à la ré-

ouverture des stations fermées et à la création de nouvelles stations ou société de presse. Il témoigne sa solidarité envers les journalistes victimes de poursuites judiciaires ou de harcèlement moral.

30/01 - Le CSC insiste sur la mise en œuvre de l'article 17 de la feuille de route et demande la réouverture des chaînes privées, fermées pour des motifs politiques, ainsi que l'ouverture de nouvelles chaînes dans le respect des textes légaux en vigueur.

31/01 - Liberté de la presse : Madagascar recule encore dans le classement mondial 2013 que publie RSF. A la 84^{ème} place, ex æquo avec le Kenya, en 2011/2012, la Grande Ile a perdu 4 places en passant au 88^{ème} rang sur 179. Cette détérioration s'explique sans aucun doute par ce que RSF qualifiait dans son communiqué de novembre 2012, de « *pressions judiciaires et administratives* » contre la presse, ainsi que par la fermeture de radios qui s'est poursuivie jusqu'en 2012.

► Phénomène dahalo, opération Tandroka

02/01 - Fin de l'opération Tandroka : intensification des raids de dahalo à Amboasary-Sud. L'opération Tandroka achevée, les dahalo ont d'abord fait profil bas pour faire preuve à nouveau de comportements offensifs. 5 attaques ont été recensées dans le district en une semaine. Les bandes armées, fidèles à leur réputation, terrorisent les populations. Les fokonolona se lancent à leur poursuite malgré l'inégalité des forces. Chaque poursuite se termine par des affrontements, avec des morts et des blessés. En quelques jours, 7 morts ont été enregistrés dont 4 du côté des fokonolona. « *Les dahalo sont en train de se venger* », affirment des observateurs.

04/01 - La société israélienne de sécurité Mer Group propose ses services dans la lutte anti-terroriste et contre les dahalo, révèle la *LOI*. Après avoir remporté un gros contrat sécuritaire en RDC, ses dirigeants s'intéressent à Madagascar. Ils ont rencontré le premier ministre lors de son passage à Bruxelles en juillet, puis se sont entretenus avec le président de la Transition début novembre. Ils devaient le rencontrer de nouveau en marge du pèlerinage qu'il effectue en Israël. Le groupe israélien a déjà présenté aux autorités son savoir-faire en matière de lutte contre l'insécurité lors d'une réunion au CMDN le 19 décembre, devant une impressionnante brochette de chefs des forces de l'ordre. La promotion de cette société est assurée par le cabinet Relations publiques lobbying associés (RPLA) de Franck Ramarosaona, directeur de publication du *Courrier de Madagascar* ainsi que des radios *Alliance 92 FM* et *Taratra FM*, trois organes du groupe de presse appartenant à Naina Andriantsitohaina. *Madonline* se dit préoccupé par le rapprochement entre Andry Rajoelina et Mer Group. N'ayant qu'une confiance limitée en l'armée en raison de ses dissensions internes, le président de la Transition pourrait tenter de confier à cette société privée sa sécurité rapprochée.

Une autre société de sécurité privée s'intéresse à Madagascar, selon *La Gazette*. Il s'agit de la société française « *Centre opérationnel de protection et de sécurité* » (COPS), créée par un ancien légionnaire, Lionel Lelièvre qui s'est associé à un opérateur économique français installé à Madagascar. Ayant participé à la lutte anti-piraterie maritime dans une société de sécurité suisse, le COPS espère décrocher le marché de sécurisation des eaux malgaches face à la piraterie maritime qui prend de l'ampleur dans le nord de l'océan Indien. En attendant une rencontre avec Andry Rajoelina, Lionel Lelièvre offrira ses services de détective à des entreprises de la capitale, après que l'entreprise ait obtenu sa licence l'autorisant à exercer dans la sécurité et le gardiennage. A noter toutefois que les activités de détective privé sont interdites par la loi, rappelle le quotidien, qui se demande si ces deux sociétés seront appelées à exercer une surveillance par satellite des mouvements suspects de zébus.

09/01 - Une cinquantaine de dahalo terrorisent un village dans le district d'Ambohitra. Armés de fusils de chasse, de sagaies et de haches, une cinquantaine de bandits ont tenté de voler en plein jour des troupeaux de zébus. Les villageois ont pris la fuite. La bande s'est dispersée à l'arrivée des gendarmes. 205 bovidés ont été pris par les dahalo durant l'attaque, 165 ont pu être restitués à leurs propriétaires. Trois bandits ont été abattus.

10/01 - Raid de dahalo sur le village d'Esira (district d'Amboasary-Sud) : 7 morts et 1 blessé. 40 dahalo, hommes et femmes, armés de fusils de chasse, sont venus attaquer le village. Les villageois en surnombre ont eu raison des malfaiteurs malgré l'équipement de ces derniers. D'après les habitants, les dahalo n'appartiennent pas à la bande du tristement célèbre Remenabila mais à celle d'un autre chef connu sous le nom de Remenagila. La brigade de gendarmerie n'a été mise au courant qu'après les faits, une enquête a été ouverte. Ce retour des bandits de grand-chemin armés intervient après une relative accalmie constatée après le départ de la zone d'Esira d'une trentaine d'éléments des forces spéciales affectés à l'opération Tandroka. « *La première phase de l'opération Tandroka a touché à sa fin. Elle a entre autres permis d'initier la population à l'autodéfense villageoise* », se félicite le général lama Radafy, commandant de la circonscription de gendarmerie de Toliara. « *Ce tour de force des habitants est la preuve que les formations données ne sont pas sans résultats* », poursuit-il. Les forces spéciales pourraient revenir à la charge dans le Sud, croit savoir un quotidien.

Une autre attaque est survenue dans la commune de Ranobe. Les voleurs de zébus étaient plus d'une centaine et la plupart d'entre eux étaient équipés d'armes à feu. Lors de cette attaque, les dahalo se sont emparés de 200 zébus. Les villageois ont fait de leur mieux pour repousser les assaillants, mais en vain. Les dahalo auraient

mis en œuvre une véritable stratégie militaire. Les villageois ont pris la fuite. Aucun zébu n'a été récupéré. Un membre du fokonolona a été tué et un autre grièvement blessé.

En 2012, les forces de l'ordre ont abattu 409 dahalo, contre 125 l'année précédente, apprend-on du bilan dressé par les forces de l'ordre à l'occasion des vœux de Nouvel An.

15/01 - Deux enfants pris en otages par les dahalo à Amboasary-Sud ont été libérés. Le 9 janvier, une attaque s'est produite dans un village de cette localité. Une horde de dahalo lourdement armés ont fait irruption et se sont emparés de 500 têtes de zébus. Ils ont pris deux enfants en otages et les ont emmenés avec eux pour couvrir leurs arrières. Une poursuite a été engagée mais ni les dahalo ni les zébus, ni les deux enfants n'avaient été retrouvés.

Six dahalo armés sont tombés nez-à-nez avec des gendarmes expéditionnaires à Port Berger. Ils ont perdu la vie dans la fusillade qui a éclaté. Une masse humaine en furie s'est ruée vers le bureau de la gendarmerie pour arracher aux forces de l'ordre trois comparses placés en garde à vue. Dans une atmosphère délétère, le fokonolona a réclamé que les trois individus lui soient remis pour les découper en morceaux. Les gendarmes armés de Kalachnikov et d'armes de poing ont résisté.

19/01 - La société civile de la région Bongolava s'alarme de l'insécurité croissante. Avec le Sud du pays, cette région est parmi les zones classées « rouges ». L'insécurité est le lot quotidien des habitants de cette région qui présente de fortes potentialités économiques et dont les activités sont fortement perturbées. Une seule commune du district de Tsiroanomandidy a perdu plus de 5.000 têtes de bovidés en 2012. Les militaires du détachement autonome de sécurité (DAS) sont impuissants, même avec l'appui de la gendarmerie. La société civile a décidé d'organiser une concertation régionale pour définir la stratégie de sécurisation de la région, avec la participation du premier ministre. Il sera question de la refondation des dina existants qui n'ont pas démontré leur efficacité. Il s'agira aussi de redonner confiance dans l'administration locale, suspectée de complicité avec les dahalo.

22/01 - Les manœuvres militaires se multiplient dans les environs de la capitale. Une agitation qui a soulevé interrogations et inquiétude. Elles auraient pour but de renforcer la capacité opérationnelle des troupes. Plusieurs opérations ont été organisées en partenariat avec les Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) basées à La Réunion. L'armée malgache semble avoir tiré des leçons des déboires subis durant l'opération Tandroka. Une mission à l'issue de laquelle elle a essuyé diverses critiques de l'opinion. « *Une réforme du système d'instruction opérationnel sera menée, pour qu'il soit adapté aux changements du contexte géopolitique et aux menaces tant intérieures qu'extérieures, qui pourraient porter atteinte à la souveraineté du pays* », a déclaré le général Rakotonirina, commandant de l'Académie militaire d'Antsirabe, lors de sa prise de fonction, en octobre 2012. « *Les exercices militaires que ses élèves ont effectués cette semaine entrent dans l'application de ces déclarations* », confirme le général.

23/01 - Commission d'enquête spéciale au Sud : « silence douteux du gouvernement et de la communauté internationale », titre La Nation. Le projet de commission d'enquête que comptait mettre en place la communauté internationale, de concert avec le gouvernement, ne s'est pas concrétisé. Aucune communication n'a été faite et il semble que l'équipe chargée de l'enquête n'ait même pas été mise en place. Le gouvernement Beriziky a, lui aussi, déjà demandé une enquête concernant cette affaire mais son projet n'a pas abouti. Les militaires ont opposé de leur côté une forte résistance, niant catégoriquement, avec l'appui de quelques membres du gouvernement, la réalité des violations des droits humains durant l'opération Tandroka.

25/01 - Armés de Kalachnikov et d'une soixantaine de fusils, 120 dahalo ont attaqué un fokonolona du district d'Amboasary Sud. Bilan : 9 morts et 30 blessés graves. Sitôt alertée, la gendarmerie a lancé une intervention hélicoptérée, qui n'a pas abouti. La bande a dérobé une centaine de têtes de bovidés avant de s'enfuir dans des zones inaccessibles. Ce retour en force de dahalo lourdement armés préoccupe la population, après l'intervention des forces spéciales au mois de décembre. Sur les trois premières semaines de janvier, 628 zébus ont été dérobés dans le secteur. Selon les observateurs, seule une présence pérenne des forces de l'ordre pourrait mettre un terme à ces exactions. « *On a un problème d'occupation du territoire*, explique le général Ravalomanana, commandant de la gendarmerie nationale. *Pour aller d'un village à un autre il faut une journée. Les dahalo attaquent et il faut une journée pour avertir les gendarmes et une journée pour aller là-bas. Donc, on a toujours un retard de deux jours* ». Sans compter que les gendarmes ont dû mal à faire face au dahalo. Pas formés aux affrontements et mal équipés, ils ont tendance à fuir plutôt qu'à intervenir. Difficile, dans ces conditions, de faire cesser les attaques, note RFI.

28/01 - Omer Beriziky promet le dina homologué. En tournée dans les régions Menabe et Sud-Ouest, il a assisté à la mise en place du « dina » « *Tsiribihy tsy mipoly* », homologué par les tribunaux en décembre 2012. Comme promis également, les artisans de la réussite du dina du Melaky sont venus apporter leur soutien aux autorités du Menabe. Le premier ministre a affirmé que les missions des dina et des forces de l'ordre doivent être complémen-

taires dans la lutte contre l'insécurité et qu'il est important de responsabiliser la population, avec comme objectif la sécurisation des deux régions limitrophes. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de respecter les lois en vigueur, sans pour autant empêcher les accords entre les parties concernées. La lutte contre l'insécurité passe également par le renforcement de la puissance électrique de la ville de Toliara.

28/01 - Face à la recrudescence des exactions commises par les dahalo, le parlementaire Tsiebo Mahaleo déplore qu'Amnesty International ne se manifeste pas.

30/01 - Une nouvelle opération de type Tandroka n'est pas d'actualité pour les responsables des forces de sécurité. « *Nous procédons en ce moment à une appropriation des missions par les troupes sur place* », indiquent-ils. « *L'envoi de troupe, qui mobilise un budget considérable n'est pas envisagé actuellement. (...) Mais des apports matériels et humains ont déjà été envoyés sur place. Le fait qu'une opération de grande ampleur n'est pas à l'ordre du jour n'empêche pas que d'éventuels renforts se tiennent prêts* », déclare le général André Lucien Rakotoarimasy, ministre des Forces armées. « *La situation dans le Sud s'est améliorée par rapport à la période qui a précédé l'opération Tandroka* », affirme le commandant de la gendarmerie nationale. Pour expliquer les récentes attaques sanglantes, ce dernier souligne que l'immobilisation des hélicoptères destinés au transport des forces de l'ordre qui portent secours aux zones enclavées en est la principale raison. « *Comme nous utilisons des hélicoptères civils, les conditions de vol nécessitent l'autorisation de l'ACM, leur immobilisation était due à un problème d'ordre technique* », déclare le général, qui assure que ce problème est sur le point d'être réglé.

Opération Tandroka : l'UA parle de violations des droits humains. Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) écrit dans son dernier rapport : « *Les affrontements entre les dahalo - voleurs de bétails - et les forces spéciales malgaches qui agissent dans le cadre de l'opération Tandroka, destinée à rétablir l'ordre, s'accompagneraient de violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire* ». *La Nation* note que le CPS partage l'avis d'Amnesty International qui a publié en son temps un communiqué accusateur. La communauté internationale avait convenu, avec le gouvernement malgache de mettre en place une commission d'enquête spéciale, afin de faire la lumière sur le déroulement de l'opération Tandroka. Selon le CPS, la branche locale du GIC avait convenu, le mois dernier, avec les autorités malgaches, de la nécessité d'envoyer une commission indépendante pour enquêter sur ces violations présumées. Pourtant, jusqu'à présent, ni le GIC-Madagascar, ni le gouvernement, n'auraient donné suite. Le quotidien demande au pouvoir de s'expliquer.

► Gouvernance, insécurité

09/01 - Trafic de devises déjoué à Ivato : deux Chinoises arrêtées. Le montant saisi, portant sur plusieurs devises fortes, s'élève à 1,3 milliards Ar. Le butin devait être remis à Haja Resampa, secrétaire général de la présidence. Le général Richard Ravalomanana, commandant de la gendarmerie nationale, s'est empressé de se rendre à Ivato, accompagné des FIS, pour se saisir lui-même de l'affaire. *Tananews* juge suspecte la précipitation avec laquelle ces services se sont mobilisés, ainsi que l'implication personnelle de Haja Resampa, mis en cause en 2012 dans une affaire de détournement de deniers publics à la présidence, qui se serait tout simplement éteinte au fil du temps. Pour le site, le devenir de ce butin demeure incertain. Selon *La Nation*, avec les renseignements fournis par le service de renseignements financiers (SAMIFIN), la gendarmerie serait sur les traces d'un réseau mafieux de trafiquants de pierre précieuses et de devises utilisées pour des importations massives de produits chinois. On apprenait le 14 janvier par *La Gazette* que le Trésor a reçu du tribunal l'ordre de restituer les devises, l'affaire ayant été classée sans suite, d'après des sources concordantes.

11/01 - Le général Randrianazary, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, et le général Richard Ravalomanana, commandant de la gendarmerie nationale, déclarent vouloir éradiquer la corruption au sein du Corps. Le général Randrianazary a demandé à ses subordonnés de lui remettre un bilan de la lutte anti-corruption au mois d'avril. « *Donnez-moi l'occasion de donner des sanctions exemplaires* », a-t-il lancé. Des propos renforcés par le général Ravalomanana : « *nous n'aurons aucun état d'âme pour les gendarmes qui sont reconnus coupables de corruption, qu'il soit simple militaire ou gradé* ». Et de rappeler que d'après le Bianco ce département est le deuxième le plus corrompu de toute l'administration.

31/01 - Les hauts responsables de la gendarmerie ont procédé au dépôt de 600 dossiers de déclaration de patrimoine au siège du Bianco. Le corps se met ainsi en conformité avec les règles stipulant que toutes les personnes ayant une responsabilité supérieure ou égale à celle de chef de compagnie doivent effectuer une telle déclaration. Le général Randrianazary, secrétaire d'Etat à la Gendarmerie et le général Ravalomanana, commandant de la gendarmerie nationale, déclarent vouloir appliquer la tolérance zéro vis-à-vis de la corruption. Le secrétaire d'Etat lance un appel à la population pour qu'elle s'associe à ce combat. Le geste de la gendarmerie intervient alors que le nombre de déclarations de patrimoine reçues par le Bianco est en chute libre. Seulement 1.036 déclarations ont été reçues en 2012, contre 2.017 en 2011. Seuls 8 membres du gouvernement sur 31 l'ont fait en 2012, aucun membre ni du CST ni du Congrès, aucun chef de région. *Tananews* vante le courage du général Ravalomanana.

12/01 - La police nationale appelée à se montrer exemplaire. A l'occasion de la cérémonie de présentation de vœux, le contrôleur général, Arsène Rakotondrazaka, ministre de l'Intérieur, a demandé à ses cadres de prendre exemple sur le Groupe d'intervention rapide (GIR), dont les responsables ont adopté des mesures strictes pour renforcer la discipline, le respect de la loi et des droits de l'homme. À l'instar de la gendarmerie, la police nationale met l'accent sur l'amélioration de son image et la professionnalisation de ses agents. « *Nous ferons l'effort de redonner sa vertu à la police nationale* », a insisté le général Rakotondrazaka. « *La vertu passe également par le respect de la tenue policière, de la famille* », a précisé le ministre. Des manquements à ces règles comme l'état d'ivresse en tenue ou encore la polygamie ou le concubinage seront sanctionnés, a-t-il précisé. « *La corruption sera « fady » au sein de nos troupes* ». Des formations continues et des recyclages seront programmés pour que les policiers soient en phase avec l'évolution de la société et des technologies.

11/01 - Les 6 commissions d'enquête mises en place au sein du CST sont opérationnelles. D'après René Rasolofo, ancien soutien d'Andry Rajoelina entré en dissidence, elles auront à traiter des dossiers chauds de la Transition, notamment l'utilisation de l'argent public. Leurs travaux porteront ainsi sur les trafics de bois de rose, l'insécurité dans le Sud, les litiges fonciers ou encore l'affaire Nadine Ramaroson. Les responsables de ces commissions font savoir que leurs investigations peuvent, en cas de besoin, dépasser les frontières de la Grande Ile.

30/01 - Les membres de différentes commissions d'enquête du CST ont choisi la province de Toamasina pour leur première mission. La délégation est composée de 19 personnes, sous la houlette d'Alain Ramaroson. Selon le président de la commission Défense et Sécurité du CST, le choix de la province de Toamasina n'est pas fortuit : elle se trouve en première ligne dans la plupart des dossiers.

11/01 - Interrogations sur l'utilisation des 187 milliards Ar débloquée par les instances africaines, la BAD et l'UE pour assurer le financement du Sommet de l'UA, l'évènement tant attendu en 2009, vers la fin du régime Ravalomanana. La Transition a hérité de l'enveloppe au nom de la continuité de l'Etat. Les hauts responsables du ministère des Finances et du budget restent très discrets sur l'affectation de ces fonds qui avaient déjà fait l'objet de vives controverses avant la chute du précédent régime. Les nombreuses voitures de luxe auraient notamment été accaparées par des dignitaires du nouveau pouvoir, voire revendues par eux à l'étranger. *La Nation* émet le souhait que des investigations soient menées par l'Inspection Générale de l'Etat.

16/01 - Andry Rajoelina : des sources de financement occultes, titre *La Nation*. Le président de la Transition est toujours fier d'annoncer que, dans un geste altruiste, certaines dépenses qui devraient être effectuées au titre de l'Etat proviennent de ses propres deniers. De grosses dépenses qui ne peuvent que laisser des doutes sur les sources de financement. Ses sociétés Injet et Viva ne peuvent assurément pas supporter de telles charges. Pourtant, Andry Rajoelina ne figure pas dans la liste des personnalités qui ont effectué une déclaration de patrimoine, observe le quotidien. Le traitement d'un chef d'Etat ne permet pas non plus de supporter de telles dépenses. Ses déplacements discrets à Dubaï et à Maurice suscitent des interrogations. Ses contacts locaux et à l'étranger ne sont pas exempts de reproches et c'est sans doute de ce côté qu'il faut rechercher l'explication de ses libéralités. « *Comme dans toutes les Républiques bananières, la confusion entre l'argent public et les richesses privées du président est une réalité permanente. C'est pourtant ce genre de critique qui a toujours été formulée à l'égard du régime Ravalomanana, renversé par Andry Rajoelina et ses amis en 2009. L'Histoire est un éternel recommencement* ».

22/01 - Le Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC) de Transparency International a reçu en 2012 plus de 1.200 plaintes et doléances pour corruption. Après étude, le CAJAC a décidé d'une ouverture d'enquête en liaison avec le Bianco dans 11 % des cas. Les autres dossiers ont été remis par le Centre lui-même aux mains de la Justice. La gendarmerie reste en tête des services impliqués, suivie des collectivités décentralisées, ainsi que de la Justice.

09/01 - La population assiste à une escalade de violence et d'insécurité tant en ville qu'en zone rurale, titre le *JdM*. En divers points de la Grande Ile, on signale cambriolages avec violences, vols à la tire, agressions, kidnapping... Les bandits agissent en bandes organisées, ils sont lourdement armés et n'hésitent pas à faire feu pour un butin dérisoire. On assiste à une dangereuse prolifération des armes à feu, particulièrement des Kalachnikov. A Sakaraha notamment, un vol de saphir impliquant des éléments des forces de l'ordre a fait 7 morts, dont des membres du fokonolona, déclenchant de vives réactions. L'association Tokobetelo a dressé un barrage sur la RN7 en signe de protestation. Cette recrudescence de l'insécurité peut aisément saper tout effort tendant vers l'instauration d'une atmosphère d'apaisement, indispensable pour la tenue des élections, estime le quotidien.

14/01 - Tension ethnique à Toliara : pillages contre des commerçants Merina. Près de 80 casseurs se sont déchaînés sur une vingtaine de commerçants après le meeting du MDM de Pierrot Rajaonarivelo, ministre des Affaires étrangères. Ce n'est pas la première fois que des commerçants merina de la cité du soleil font les frais d'une aussi violente échauffourée, note *L'Express*.

14/01 - Deux voleurs lynchés à mort par une foule en colère. Quatre voleurs qui avaient commis un vol avec violence sur un médecin, lui dérobant une importante somme d'argent alors que ce dernier circulait à moto, ont été arrêtés dans leur fuite par des habitants. Deux d'entre eux ont été lynchés à mort par la foule en colère qui a décidé de se faire justice, exaspérée par la multiplication des vols avec violence dans la région. Les deux autres ont failli connaître le même sort mais s'en sortent avec de graves blessures.

18/01 - Le fokonolona massacre 6 suspects à Mandritsara. L'attaque des casernes de forces de l'ordre fait tâche d'huile. La population, assoiffée de vengeance, s'impatiente de la lenteur des enquêtes et des jugements. 700 personnes, munies d'armes blanches, accompagnées par des responsables de fokontany, ont exigé l'application du droit coutumier (dina) et massacré 6 suspects détenus dans un poste avancé de la gendarmerie. L'affaire fait suite à un vol de bovidés. Les gendarmes de garde n'ont pu faire que des sommations, en tirant en l'air pour disperser la foule. Ils ont fini par céder en abandonnant leur poste. Craignant une arrestation massive, les habitants ont pris la fuite et ont menacé de riposter en cas d'interpellation. Le président du tribunal, les responsables des forces de l'ordre et le chef de district ont tenu une réunion d'urgence pour sensibiliser les villageois au respect des normes dans la mise en œuvre du dina.

28/01 - La vindicte populaire prend de l'ampleur : un mort et trois blessés à Toamasina. Trois voleurs à la sauvette ont été pris en chasse par les membres d'un fokonolona. Deux d'entre eux ont été arrêtés et roués de coups. L'un est décédé sur le coup, tandis que l'autre a été envoyé hospitalisé dans un état critique. Le même scénario s'est reproduit le lendemain avec une bande de jeunes mineurs.

31/01 - Plus de 3.000 armes à feu ont été exportées de Grande Bretagne vers Madagascar en 2011 et 2012, annonce *La Nation*. L'information émane du comité de contrôle des exportations d'armes du Royaume Uni, qui a transmis son rapport au ministre britannique des Affaires étrangères. Des licences ont été livrées pour 3.174 armes à feu, dont des fusils à lunettes et des fusils d'assaut. D'après la licence, cet armement était destiné à une compagnie privée de surveillance maritime dans le but de « *lutter contre la piraterie* ». Le comité de contrôle laisse entendre que les armes auraient pu être utilisées à des fins douteuses. Le quotidien s'interroge sur cette mystérieuse compagnie privée qui effectuerait des missions relevant de la marine nationale et sur la destination finale de cet armement, alors que le pays doit faire face à des attaques de dahalo avec des armes à feu dont on ne parvient jamais à déterminer la provenance.

► Justice

08/01 - Les vols d'ossements secouent le Nord. Les enquêtes relatives à ce commerce n'ont jamais révélé aucun résultat probant. Des interpellations ont été opérées mais les enquêtes menées par la gendarmerie n'ont abouti à aucune piste. La destination des ossements et leur utilisation demeurent mystérieuses. Depuis quelques années, Madagascar fait face à une recrudescence inexpiquée de vols dans des sépultures, mais c'est la première fois que des personnes sont arrêtées en possession d'ossements humains.

12/01 - L'affaire Rehavana bientôt jugée, affirme la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa. La police nationale n'ayant toujours pas transféré le dossier complet auprès de la juridiction chargée de l'affaire du meurtre du substitut du procureur du tribunal de Toliara, la justice va bientôt procéder au jugement des présumés coupables arrêtés à ce jour, annonce la ministre.

Affaires Zakariasy et Ramaroson

02/01 - Alain Ramaroson sera de nouveau convoqué pour s'expliquer sur ses « révélations » mettant en cause des proches d'Andry Rajoelina dans les trafics de bois de rose. Le vice-premier ministre Hajo Andrianinarivelo a indiqué que selon la ministre de la Justice, une nouvelle convocation d'Alain Ramaroson aura probablement lieu au début de l'année, malgré la demande d'Omer Beriziky de cesser toute poursuite.

03/01 - Liberté provisoire accordée au Tangalamena Zakariasy, après plaidoirie de Me Willy Razafinjatovo auprès de la Cour d'appel. Le notable n'a pas encore été libéré. Selon son avocat, « *le tribunal voudrait d'abord régler le terme de la procédure avant de remettre en liberté* ». Patrick Zakariasy a été incarcéré le 12 novembre. Après deux demandes de liberté provisoire rejetées en première instance, la défense n'a gagné gain de cause qu'auprès de la Cour d'appel. Il a été incarcéré pour avoir divulgué en conférence de presse l'identité d'un homme d'affaires proche du président de la Transition, Mamy Ravatomanga, qui serait impliqué dans des trafics de bois de rose. Celui-ci a porté plainte pour « *diffamation* » et « *divulgation de fausse nouvelle* ». Les poursuites contre le Tangalamena ont suscité une vive opposition de la part des notables côtiers détenteurs de l'autorité traditionnelle.

► Exploitation des ressources minières et pétrolières

04/01 - Bras de fer avec Sherritt - Selon la *LOI*, Andry Rajoelina est très remonté contre la compagnie minière canadienne et fait des pieds et des mains pour obtenir la révision de la loi sur les grands investissements miniers de 2005, qu'il perçoit comme ayant été taillée sur mesure pour cette compagnie par le régime Ravalomanana. Un bras de fer est en cours avec Sherritt, qui refuse d'ouvrir ses livres de compte au cabinet Alex Stewart International, chargé d'un audit par le gouvernement dont la compagnie canadienne avait pourtant accepté le principe. Le pouvoir voudrait que le gouvernement obtienne une participation dans ce projet minier et que soient accrus les impôts payés par Sherritt à l'Etat (actuellement l'équivalent de 1 % du chiffre d'affaires). De son côté, la compagnie joue la montre en attendant les élections et se retranche derrière cette loi, qui fixe le cadre de son projet. Selon Gilles Ntsama, juriste du cabinet Madagascar Conseil International, une participation plus conséquente de l'Etat malgache au sein des firmes minières serait une meilleure option que la révision du Code minier. Le juriste rappelle que la Loi sur les grands Investissements miniers (LGIM) fixe à 2% les redevances minières, et comme le stipule l'un de ses articles, le projet Ambatovy bénéficie d'un abattement de 50% sur la valeur desdits produits pour le calcul de l'assiette de la redevance exigible, du fait que les produits vendus sont des produits transformés.

22/01 - Pression du pouvoir sur le projet Ambatovy. D'après Serge Zafimahova, membre de la société civile et du Club Développement et Ethique (CDE), le permis d'exploitation provisoire de 6 mois renouvelable accordé à Ambatovy, qui devrait expirer en février, ne correspond pas aux textes en vigueur. Le CDE craint que les autorités ne mettent la pression sur Ambatovy pour obtenir une commission.

« *Il existe des choses qui ne doivent pas être abordées en public* », estime Pierrot Botozaza, vice-premier ministre chargé de l'Économie et de l'industrie. Le président aurait dû organiser une rencontre privée pour aborder les problèmes. Le ministre admet que la compagnie n'a pas remplis certains de ses engagements, comme celui de recruter des Malgaches parmi ses cadres. « *On ignore également quel organisme assure le contrôle environnemental de la compagnie* », indique Pierrot Botozaza.

23/01 - Secteur minier : Serge Zafimahova du CDE suggère une réforme de l'imposition. Le rapport total des gains pour le projet Sherritt Ambatovy est de 21 % pour l'État et de 79 % pour la compagnie minière. Ces 21 % se répartissent en 20 % d'imposition fiscale et 1 % de redevance. Un rapport de gain très faible pour Madagascar, quand on sait que plusieurs pays africains arrivent à s'octroyer jusqu'à 35 % des revenus, encore plus pour le Canada (38 %). Cette faiblesse des gains pour l'État n'est ni imputable au régime précédent, comme le prétendent certains politiciens, ni à la compagnie Ambatovy. C'est la loi sur les grands investissements miniers (LGIM) qui définit la base d'imposition et de redevance de cette compagnie. Le souhait de réviser à la hausse ce taux de redevance est une initiative louable, estime Serge Zafimahova. Il faut cependant adopter une bonne démarche et équilibrer le bénéfice pour l'État et la compagnie d'extraction. Il suggère une réforme que plusieurs pays, dont le Canada, l'Australie et des pays africains, envisagent d'appliquer. Une méthode visant à taxer le bénéfice plutôt que la valeur brute des ressources extraites, qui serait plus rentable pour le pays hôte. Outre le régime fiscal, la possession de parts sociales plus conséquentes au sein des compagnies minières, suggérées par le Cercle de réflexion des Économistes de Madagascar (CREM), figure parmi les solutions à envisager.

12/01 - QMM sous la pression des manifestants. Les activités de la société qui extrait l'ilménite à Tolagnaro sont fortement perturbées. La population demande que la compagnie prenne en compte ses intérêts dans des litiges fonciers. Des incidents ont éclaté avec les forces de l'ordre. Des manifestants, semble-t-il une dizaine, ont été arrêtés. Face à ce mouvement, la société a décidé d'évacuer son personnel, avec le soutien des forces de l'ordre. La poursuite de ces manifestations constitue un danger pour toutes les activités économiques liées de près ou de loin à l'exploitation de l'ilménite, l'asphyxie du port, mais aussi l'interruption de la fourniture d'électricité. Certains établissent un lien entre cette agitation et les critiques acerbes du président de la Transition contre les grandes sociétés minières, accusées de surexploiter le pays et les collectivités. « *Les revendications changent tout le temps. Je pense que le problème de fonds est politique, né d'un différend entre des personnalités politiques locales. Certaines personnes veulent que la situation prenne une dimension ethnique* », analyse une source bien informée de la situation locale.

17/01 - Les pompiers sont intervenus à plusieurs reprises pour combattre des feux sur une partie de la forêt située à proximité de l'usine QMM. La tension reste vive. Le chef de région est accusé sur une radio locale de collusion avec l'entreprise et les étrangers. Des menaces ont été proférées contre les personnels de QMM.

22/01 - Secteur aurifère : 1 % des recettes théoriques a été déclaré à Maevatanana en 2011. Seuls 46 collecteurs formels sont recensés dans le seuil d'exploitation d'Antanimbary alors qu'il est considéré comme le site le plus riche de tout le pays. Ce constat est préoccupant, d'autant plus que les trafiquants, lorsqu'ils sont démasqués, se voient infligés des peines légères sans commune mesure avec le préjudice subi par l'Etat. Deux Karana impliqués dans la sortie illicite de 58 kg d'or en juillet dernier pour Dubaï, ont été condamnés à un an de prison avec sursis. Un verdict auquel le ministère des Mines s'est opposé.

24/01 - Forêt de Didy : les exploitants illicites toujours sur les lieux. En mai et juin 2012, les forces de l'ordre ont expulsé des centaines de milliers d'exploitants illicites de saphir de la réserve naturelle. L'Emmo-Nat a poursuivi ses actions jusqu'en septembre. Or, dès mi-octobre des exploitants sont revenus et le phénomène s'est amplifié. Les circuits informels d'intermédiaires étrangers fonctionnent à nouveau. Les agents forestiers locaux sont impuissants. Le ministère de l'Environnement et des Forêts, en collaboration avec des ONG locales, prévoit d'envoyer une nouvelle fois des unités spécialisées rétablir l'ordre dans la localité.

28/01 - Belles performances pour le secteur minier en 2012. Les recettes ont explosé. Tous les chiffres ont connu une augmentation impressionnante. À commencer par la redevance de poinçonnage d'or qui a connue en un an une hausse de 523 %. La redevance minière s'est accru de 108 %, la ristourne de 158 % et le droit de conformité de 44 %. Seuls les frais d'administration minière ont régressé, impact direct du gel de la délivrance de nouveaux permis. La ministre des Mines, Rajo Randriafeno, se réjouit de ces résultats, obtenus dans un contexte très difficile pour un département très convoité par les politiques et qui a fait de virulentes attaques directes ou indirectes. Des résultats obtenus, dit-elle, grâce à la collaboration des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux.

18/01 - Début d'une prospection sismique offshore au large des côtes Ouest avec la compagnie chinoise China National Petroleum. Cette prospection, d'une durée de 5 mois, a eu l'aval de l'OMNIS. L'exploration couvre 70.396 km² de Mahajanga à Morombe. Les données acquises seront la propriété de l'OMINS et de China National Petroleum. Des appels d'offres seront lancés pour la phase d'exploitation. Des prospections sismiques offshore profondes au large des côtes, entre Nosy be et Toliara, ont déjà été réalisées par des sociétés géophysiques étrangères en 2005 et 2006. Les résultats obtenus ont servi et serviront de base pour les études actuelles.

► Trafics de bois précieux

03/01 - Les zones de trafic s'élargissent mais l'administration n'a pas les moyens de les juguler. « *Les trafics de bois de rose n'existent pas uniquement à Mananara et Antalaha. Il y en a également dans des zones tels que Manakara et Vangaindrano* », confie une source auprès du ministère de l'Environnement. Les saisies ne sont pas effectuées dans ces zones parce que le ministère n'a pas les moyens pour les assurer, affirme-t-elle. Or le budget du ministère a été revu à la baisse pour 2013. On peut donc craindre une aggravation de la situation. Des communautés locales rapportent également qu'elles sont souvent obligées de payer les frais de déplacement et les repas des gendarmes pour que ceux-ci acceptent de faire des contrôles sur le terrain.

04/01 - Livrés à la justice pour avoir tenté d'exporter 346 rondins de bois de rose à Antalaha, 20 trafiquants présumés ont été entendus et ont recouvré la liberté. Seuls 13 des 20 individus pris dans le filet figurent sur la liste des prévenus. Inculpés pour tentative de déplacement de rondins, ils ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Un opérateur de produits forestiers de la région Sava est soupçonné d'avoir organisé les opérations. Il aurait mandaté l'un de ses collaborateurs pour recruter des dockers afin de déplacer les rondins. Une fois encore, les « *gros bonnets* » ont tiré leur épingle du jeu, fait-on remarquer...

26/01 - Bois de rose : un bateau traqué près des côtes du Sud-Est. Surpris par les forces de l'ordre, il a pris le large après avoir chargé dans deux villages connus pour leur riche biodiversité leurs forêts de bois de rose qui s'étendent sur des milliers d'hectares. Il pourrait s'agir d'un navire malgache.

► Bailleurs de fonds, coopération

04/01 - Madagascar reste inéligible pour l'AGOA en raison de l'absence de progrès dans le domaine de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit. Barack Obama a décidé de ne pas restaurer l'éligibilité de la Grande Ile aux avantages prévus par l'AGOA au titre de l'année 2013. Deux autres pays africains suspendus de leur participation au sein de l'UA suite à des prises de pouvoir anticonstitutionnelles ont aussi été exclus du programme : le Mali et le Guinée Bissau. L'AGOA offre un accès sans taxe au marché américain aux pays qui font preuve de gouvernance démocratique, qui protègent les droits de leurs citoyens et respectent l'Etat de droit. Les Etats-Unis effectuent chaque année un examen de la situation de chaque bénéficiaire et de chaque candidat. Parmi les critères d'appréciation, la mise en place d'une économie basée sur le marché, l'Etat de droit, les politiques économiques visant à réduire la pauvreté, la protection des droits de l'homme et des droits des travailleurs tels que reconnus internationalement, les efforts pour lutter contre la corruption. Depuis le coup d'Etat de mars 2009, la performance de Madagascar sur la quasi-totalité de ces critères n'a pas été remplie. Malgré la suspension des avantages de l'AGOA, les Etats-Unis continuent à fournir son d'aide au peuple Malagasy. L'USAID investit plus de 70 millions de dollars chaque année pour des programmes de santé, de nourriture et des services d'urgence. Le Corps de la Paix dispose de plus de 130 volontaires qui travaillent dans certaines des régions les plus pauvres et enclavées du pays. La construction d'un nouveau centre culturel d'une valeur d'un million de dollars est à l'étude.

La suspension des avantages de l'AGOA a conduit à la fermeture de plusieurs entreprises franches, notamment celles qui opèrent dans le textile et l'artisanat, provoquant des pertes d'emplois considérables. Selon une étude menée par le centre de recherches du département Economie en collaboration avec l'Institute of developing economies (IDE Tokyo), 23 entreprises ont fermé leurs portes en 2010. Les emplois dans l'industrie exportatrice de confection ont baissé de 46,5 % en deux ans.

11/01 – « Travail impossible » à Madagascar pour le FMI. Le Fonds a indiqué qu'il ne pouvait pas travailler à Madagascar et en Erythrée, deux pays membres dont l'économie souffre de lourds retards. A Madagascar, la procédure dite de consultation devant permettre cet examen, prévu tous les ans ou tous les deux ans selon les pays, a « 43 mois de retard à cause de la situation économique et politique », écrit le FMI dans un communiqué. L'institution avait déjà fermé sa représentation, ne laissant qu'un bureau de liaison. Elle avait suspendu ses programmes en décembre 2008, suite au flou qui avait entouré l'achat de l'avion présidentiel Force One II. L'annonce risque d'inciter les bailleurs de fonds traditionnels à la prudence et de dissuader encore plus les investisseurs privés à s'intéresser à la Grande Ile. Ce retrait pourrait également, en dépit des déclarations du ministre des Finances, peser sur la bonne tenue de la monnaie nationale et générer de l'inflation. Survenue quelques heures après la cérémonie de présentation de vœux d'Iavoloha, la décision est considérée par les observateurs comme une réponse de l'institution au discours de l'homme fort de la Transition. Le financement du FMI couvrirait plusieurs projets de développement mais aussi une partie non négligeable du budget de fonctionnement de l'administration. Avant la suspension de son financement au début de la période transitoire, le FMI apportait sa contribution dans le développement des aires protégées, la protection de la biodiversité, la lutte contre la pauvreté, la scolarisation, l'amélioration de la gestion foncière et la modernisation de l'agriculture. Des associations comme Akamasoa du père Pedro ont également reçu des financements directs du Fonds. Après le coup d'État, le FMI continuait à contribuer à programmes humanitaires, notamment à travers le PAM.

Réagissant à la déclaration du FMI de maintenir la suspension de ses interventions dans la Grande Ile, Andry Rajoelina se défend d'être à l'origine du problème. Il rejette la responsabilité de cette sanction sur l'ancien régime. *Tribune* rappelle cependant que le FMI était encore présent sous le gouvernement Roindefo et qu'il avait même porté une appréciation plutôt positive sur la gestion des Finances publiques, administrées à l'époque par Benja Razafimahaleo. De toutes les façons, le président de la Transition affirme disposer d'autres cartes en mains pour le développement du pays. Les bailleurs de fonds traditionnels ne sont pas incontournables. « *Nous avons lancé un appel à l'endroit de ceux qui sont déterminés à coopérer et à accompagner Madagascar* », rappelle-t-il. *Madagate* fustige le FMI et titre « *tant mieux s'il ne « travaille plus » chez nous* ».

12/01 - Une enveloppe de 66 millions de dollars accordée par la Banque mondiale pour la réhabilitation de routes nationales. « *Les bailleurs de fonds gèrent directement toute la partie financière* », a expliqué le colonel Botomanovatsara, ministre des Travaux publics. Cette information met fin à de vives inquiétudes soulevées par l'état des infrastructures routières du pays, notamment du réseau national. Depuis le début de la crise politique, l'entretien des axes vitaux du pays a été négligé en raison du manque de moyens. Des gros dégâts laissés par les cyclones de 2011 n'ont fait l'objet d'aucune réparation. La Banque a décidé de reprendre le financement de tous ses projets début 2012. Une décision prise après le constat de la forte dégradation de la situation socio-économique de la population, qui s'éloigne des ODM. Un programme appelé « *intermédiaire* », qui devrait se poursuivre jusqu'en juin 2013, a été lancé. « *Si nous ne faisons rien, le coût de l'inaction sera important* », avait alors soutenu le représentant local de l'institution.

16/01 - La tenue des élections apporte un vent d'optimisme dans les relations avec les bailleurs de fonds. De grands projets suspendus pourraient reprendre. Deux projets soutenus par les Japonais en font partie : l'extension de l'aéroport d'Ivato et du port de Toamasina. « *Ces projets sont toujours là et n'attendent que la reconnaissance internationale pour reprendre* », déclarent des techniciens. La tenue des élections signifie également le retour vers une normalisation progressive des relations avec l'UE. La reprise ou le démarrage des projets prévus dans le cadre du 10ème FED est également envisageable. Leonidas Tezapsidis, ambassadeur de l'UE, a déjà annoncé que 150 millions d'euros supplémentaires pourront être engagés si un gouvernement démocratiquement élu se met en place. Mais le calendrier est serré car, normalement, le 10ème FED arrive à son terme fin 2013. Parmi les grands projets qui attendent ce financement européen figure la RN 13 reliant Ihosy à Tolagnaro. C'était l'un des premiers projets financés par le FED qui aurait dû démarrer début 2009.

18/01 - Le début d'application des Accords de partenariat économique intérimaire (APEi) avec l'UE, prévu au cours de ce mois, a été reporté. Le gouvernement a négocié un nouveau délai pour l'application des abaissements tarifaires. « *Chaque pays a ses problèmes et les questions qui l'intéressent. Il existe toute une liste de produits, et le choix lui revient de voir quels sont ceux qui vont bénéficier de la libéralisation tarifaire, par rapport au niveau de la protection. Les contraintes sont différentes pour chaque pays et chacun a son propre programme d'adaptation* », explique l'ambassadeur Leonidas Tezapsidis pour justifier cette demande. Les opérateurs attendent beaucoup de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement en vue d'une meilleure compétitivité. [L'APEi a été conclu entre l'UE et quatre pays de l'Afrique Orientale et Australe (AfOA) : Maurice, Madagascar, les Sey-

chelles, et le Zimbabwe. Ils devront graduellement ouvrir leurs marchés aux exportations de l'UE sur une période de 15 ans, à l'exception des produits considérés comme sensibles].

21/01 - UE : une somme alléchante pour faire pression. 160 millions d'euros, c'est la somme promise au titre de 2013 pour soutenir les investissements à titre humanitaire et pour le développement à court et à moyen terme. Cette somme sera allouée sous condition d'application intégrale de la feuille de route et notamment des mesures d'apaisement qu'elle contient. L'annonce a été faite par Catherine Ashton à l'occasion de sa déclaration qui salue la décision de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina de ne pas se présenter à la présidentielle.

► Questions foncières, monde des affaires, divers

31/01 - 30 % des guichets fonciers en difficultés. Seuls 18.000 certificats fonciers ont été délivrés en 2012, contre les 37.800 prévus. De nombreux facteurs expliquent ce recul. La crise en est une. D'après les explications du coordonnateur national du Programme national foncier (PNF), de nombreux guichets se trouvent en difficulté. Si certains ont connu une baisse de capacité, d'autres ont carrément fermé leurs portes. « *Le fonctionnement des guichets dépend énormément des communes. Or, ces dernières ont été habituées à avoir des partenaires financiers. Une fois que les bailleurs sont partis, nombreux se sont retrouvés dans la difficulté* », indique le coordonnateur. Le responsable du système d'information et de gestion des bases de données de l'Observatoire foncier rapporte que sur les 465 guichets existants, près de 160 sont en situation difficile, soit 30 %.

03/01 - Les acheteurs de ferrailles se font de plus en plus rares depuis l'interdiction d'exportation décrétée par le gouvernement le 4 décembre. Des conteneurs sont bloqués au port. Les exportateurs ont décidé de suspendre leurs achats auprès des collecteurs. Le gouvernement justifie sa décision par « *la recrudescence des vols et pillages de matières ferreuses au niveau national* ». Les petits acheteurs-revendeurs estiment que l'État aurait dû effectuer une enquête avant de s'attaquer à leur gagne-pain car ce sont de véritables réseaux qui organisent ces vols, avec à leur tête des exportateurs souvent d'origine asiatique.

05/01 - Les premiers occupants d'Ehoala Parc vont démarrer leurs travaux d'implantation. Ce projet va bouleverser le monde socio-économique de Tolagnaro. La première vague d'occupants du site comprend une ONG internationale qui s'occupe d'enfants orphelins, une société d'élevage et de traitement de langoustes, une entreprise productrice d'huiles essentielles. Une multinationale du BTP, une compagnie pétrolière, une autre qui va se lancer dans les activités de loisirs, un restaurant ainsi qu'un marché artisanal feront partie de la deuxième vague. « *Il y a 56 manifestations d'intérêt au total à l'heure actuelle. Ehoala Parc sera le nouveau pôle d'activités de Tolagnaro et ses futurs occupants ne se seront pas spécialisés uniquement dans des activités à vocation commerciale, mais également sociale et même environnementale* », précise Alfred Andriamoelirivony, chargé de mission auprès du promoteur de ce projet. La proximité du port d'Ehoala, le deuxième plus important en Afrique, offre des opportunités de choix. Le promoteur apporte l'eau et l'électricité, produits grâce à la présence de la compagnie Rio Tinto QMM qui exploite l'ilménite. La Banque mondiale a apporté son appui à travers le Pôle intégré de croissance (PIC) et ce malgré la crise politique. Il s'agit d'un projet majeur pour le développement du grand Sud.

15/01 - Le quart des emplois formels supprimés depuis le début de la crise politique, soit plus de 336.000 sur les 1,2 millions recensés, selon le BIT. Dans la région Atsimo-Andrefana (Sud-ouest), les suppressions d'emplois avoisinent les 80 %. L'informel mine le secteur artisanal, l'un des principaux secteurs économiques de la Grande Ile, qui concerne près de 2 millions de personnes.

18/01 - Entreprises franches : retour progressif des investisseurs. Le nombre d'entreprises franches agréées est passé de 7 en 2011 à 16 en 2012. Sur les 16 agréments, 7 ont été octroyés dans le secteur textile et confection, 4 dans celui de l'informatique et des services. Une certaine amélioration dans le climat des affaires a été constatée et l'accès avec franchise à des marchés autres que ceux des États-Unis constitue l'un des facteurs à l'origine de cette embellie. « *À travers différentes conventions, l'accès aux marchés est accompagné d'une franchise. Tel est le cas en Europe, dans le cadre de la coopération entre UE et ACP, dans le cadre de la SADC avec l'Afrique du Sud et, enfin, pour la Chine, plusieurs produits peuvent être exportés avec franchise dans le cadre du Service préférentiel tarifaire entrant dans le cadre de la coopération sino-africaine* », explique la direction d'appui au développement industriel. Actuellement, près de 7.000 produits peuvent être admis sur le marché chinois. L'opportunité demeure immense mais le respect des normes constitue un handicap pour les opérateurs malgaches. Pour le marché européen, contrairement au marché américain, un quota est imposé, les exportations sont limitées. Les produits exportables doivent relever du haut de gamme.

22/01 - Les installations de la raffinerie d'huile de Tiko à Toamasina tombent en ruine. Des pilliers s'attaquent aux installations. Un éventuel redémarrage risque d'être difficile, voire impossible. L'Etat a pris en charge le gardiennage du site durant quelque temps mais y a mis fin faute de moyens. Tiko Oil Product (TOP) fait partie des concessionnaires du port de Toamasina. Depuis l'arrêt de la production de la société, le loyer et ses arriérés vis-à-vis du port n'ont plus été payés. TOP était la plus importante unité de production d'huile de table de

Madagascar. Le gouvernement a l'intention de reprendre en main la situation. La saisie d'urgence de l'Organisation mixte de conception au niveau national (OMC/ Nat) et de l'état-major mixte opérationnel au niveau régional (Emo/Reg) a été décidée en conseil de gouvernement.

31/01 - Le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) dénonce un harcèlement fiscal. Les deux tiers des entreprises membres auraient des différends avec le fisc, elles se plaignent que les redressements et amendes décidés ne tiennent compte ni de la situation économique du pays ni des points techniques mis en avant. « *Nous avons connu le harcèlement fiscal, qui a toujours cours, mais de plus en plus les entreprises ont le sentiment qu'il se double désormais d'un véritable racket fiscal* », affirme la présidente du GEM, qui en appelle au respect de l'Etat de droit par l'administration et au respect par l'Etat de ses engagements. L'insécurité fiscale s'ajouterait ainsi à l'insécurité physique et juridique. Face à cette situation, le GEM craint le développement du secteur informel, mais aussi la tentation de certaines entreprises de créer des sociétés offshore.

18/01 - Les îles Eparses françaises au patrimoine mondial de l'Unesco ? Tromelin, les Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India continueraient alors à être administrées en tant que réserves naturelles par une autorité nationale mais seraient placées sous le contrôle du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco, ce qui aurait pour effet « *de rendre moins virulentes (...) les traditionnelles et officielles revendications malgaches et mauriciennes* », selon le gouvernement français. Afin d'afficher la souveraineté de la France sur ces îlots placés au cœur d'un bassin énergétique, un détachement militaire de 14 hommes et un gendarme est implanté sur chacune des îles habitables. Bassas da India, immergée à marée haute, est inhabitable. Depuis 2004, un système de surveillance par satellite a été mis en place ainsi qu'une réglementation visant « *à prohiber toutes activités de nature sportive ou économique sur les îlots et dans leurs lagons* », y compris les activités industrielles et minières. Il est interdit de s'y rendre. Seul le préfet des TAFF peut en autoriser l'accès et le séjour. *Le Figaro* (France) rappelle que d'immenses champs gaziers et pétroliers ont été découverts récemment dans la zone.

84 % de la population pourraient être frappés par la pauvreté en 2013, contre 77 % en 2010, selon la Banque mondiale, qui prévoit en outre une baisse de 25 % du pouvoir d'achat des ménages. Les répercussions sur la scolarisation, la sécurité alimentaire et la santé des populations, notamment celles du Sud, semblent inévitables. Au mois d'octobre, l'institution avait déjà publié une note relevant que « *de 2008 à 2012, le pourcentage de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 10 points* ». Le Centre de recherches, d'études et d'appui à l'analyse économique à Madagascar (CREAM) a noté dans une récente étude que le revenu médian de la moitié des travailleurs malgaches est de 50.000 Ar/mois (moins de 17 euros).

30/01 - Les étudiants boursiers de l'État sont passés de 222 en 2010-2011 à 827 en 2011-2012, alors que le budget nécessaire pour leur prise en charge n'a pas été prévu dans la loi de finances. Les étudiants n'ont pas reçu leur bourse depuis mai 2012. Nombre d'entre eux se trouvent dans une situation critique, leurs familles sont inquiètes et interpellent le gouvernement. Le président de la Transition entend prendre des sanctions à l'encontre des responsables défaillants. La commission des bourses, composée des ministères de l'Enseignement supérieur et des Finances, propose d'organiser leur rapatriement total ou partiel. Seraient visés en premier les étudiants qui ont redoublé ou triplé et ceux qui sont formés dans des filières qui existent à Madagascar.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Vérité, Madagascar Matin, La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Madonline, Madagate, Matv, Ma-Laza, L'Observateur, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 31/01/13, 1 euro = 2963 Ariary (cours pondéré)